



**FONDATION DES ÉTABLISSEMENTS
CANTONAUX POUR PERSONNES ÂGÉES**

**Rapport de l'exercice
2021**



« L'âge permet d'observer, voire survoler les moments de vie... »

Table des matières

1.	Message des présidences	1
2.	Organes de la Fondation	3
3.	Home médicalisé Les Arbres 29e rapport annuel	4
4.	Home médicalisé Les Charmettes 38e rapport annuel	7
5.	Home médicalisé Le Clos 110e rapport annuel	11
6.	Le Logis, pension 8e rapport annuel	14
7.	Les Vignes du Clos 5e rapport annuel	16
8.	Home de l'Ermitage 2e rapport annuel	17
9.	EMS La Sombaille 47e rapport annuel	20
10.	Home Le Temps Présent 1er rapport annuel	23
11.	Projets dans les institutions	25
12.	Rapport de la direction administrative	28
13.	Rapport de performance	32
	a) La mission	32
	b) L'organisation	32
	c) Le Département de tutelle - contexte	33
	d) Les organes dirigeants au 31 décembre 2021	33
	e) Statistiques	34
	f) Ressources humaines	37
14.	Comptes 2021	44
	a) Bilan	44
	b) Exploitation - charges et produits – compte de résultat	45
	c) Tableau de variations du capital	47
	d) Tableau des flux de trésorerie	49
15.	Annexe aux comptes annuels 2021 (en francs suisses CHF)	50
	a) Présentation	50
	b) Principes comptables	50
	c) Principes d'évaluation	50
	d) Liquidités	51
	e) Débiteurs	51
	f) Stocks	52
	g) Immeubles	52
	h) Equipements	53
	i) Prévoyance professionnelle	54
	j) Dettes financières à court terme	55
	k) Provisions	55
	l) Dettes hypothécaires	56
	m) Fonds affectés	56
	n) Résultat hors exploitation	56
	o) Autres informations	56
16.	Dons reçus en 2021 par les 7 institutions de la FECPA	59
17.	Rapport de l'organe de révision	60
18.	Abréviations et acronymes	62
19.	Nos adresses	66

1. Message des présidences

La FECPA a continué à travailler sur de nombreux projets en 2021! Si certains sont suspendus à des décisions du Service de la Santé publique ou d'autres acteurs du domaine de la santé, d'autres ont abouti, grâce au travail de toutes les directions d'institutions, de leurs équipes et des membres du Conseil de fondation. Nous tenons ici à les remercier pour leur créativité, leur travail et leur engagement.

La pandémie COVID a bien évidemment encore affecté les services. Les restrictions et la maladie ont entraîné des difficultés tant pour les résident·e·s, leurs proches que pour nos collaboratrices et collaborateurs. Nos institutions ont continué inlassablement à prodiguer une qualité de prise en soin aux résident·e·s, tout en respectant les directives venues de l'OFSP, de la Santé publique et en tentant de répondre au mieux aux demandes souvent légitimes des proches. En signe de remerciement, la fondation a offert des bons à tous les employé·e·s en 2021, avec l'idée de mettre sur pied en 2022 un événement qui rassemblera tous les employé·e·s FECPA.

Venons-en aux nombreux projets aboutis. D'abord, la fusion avec la Fondation Le Temps Présent, après plusieurs années de discussions et de négociations! Ainsi notre fondation passe de 6 à 7 institutions. Nous nous réjouissons d'intégrer M. Jean-Mairet et son équipe dans la FECPA et de développer avec eux la prestation court séjour dans les Montagnes.

De plus, la FECPA a engagé une chargée de formation pour l'ensemble de ses institutions depuis le 1er août 2021. Cette personne travaille de concert avec toutes les directions, en les appuyant pour identifier les compétences des employé·e·s et évaluer les profils à former. Le Conseil de fondation est convaincu de l'importance de la formation pour maintenir et développer la qualité de la prise en soins des résident·e·s, dans une dimension interdisciplinaire.

Un autre projet finalisé sur le papier est celui de la médecine du travail. Si nous avons clairement défini les prestations que délivreront les médecins et autres spécialistes liés à la médecine et la sécurité au travail, nous sommes à ce stade en attente de la part de RHNe pour démarrer concrètement ce projet. La médecine du travail offrira aux employé·e·s un accès aux formations et campagnes de prévention, des conseils pour le reclassement professionnel, des prestations de psychologie du travail, etc.

Enfin, durant cette année, le Conseil de fondation a également revu ses statuts, avec une modification importante: ses membres seront nommés non plus par le Conseil d'Etat, mais par le Conseil de fondation lui-même. Les nouveaux statuts entreront en vigueur en 2022.

L'exercice 2021 est aussi marqué par le départ de plusieurs personnes. Tout d'abord, celui de M. Pierre Matile, membre du comité directeur depuis 26 ans, qui a quitté la fondation et le comité directeur. Il a fait bénéficier la fondation de ses compétences, notamment en matière juridique et nous tenons à lui adresser nos plus chaleureux remerciements pour son travail de qualité. Mme Nathalie Berger lui succède et nous lui souhaitons la bienvenue. Ensuite, le départ de Mme Claudine Mangeat, directrice de l'EMS la Sombaille suite à un audit. Un intérim a été effectué par M. Olivier Schnegg, ancien directeur du Home des Charmettes, et nous tenons à le remercier pour sa disponibilité et le lien qu'il a su recréer entre les différent·e·s professionnel·le·s. Enfin, le Conseil de fondation s'est partiellement renouvelé et nous remercions les personnes qui se sont engagées durant plusieurs années pour la fondation.

Nous ne pouvons clore ce rapport sans évoquer le dossier des nouvelles directives et réglementations élaborées par le DFS concernant les infrastructures. Un travail conséquent a été mené par toutes les directions et le comité directeur, avec la satisfaction de voir tous nos projets de construction bien avancer, les permis de construire ayant été déposés! Mais une inquiétude se profile, puisque ces directives mises en place par la Santé publique en fin d'année entraîneront des difficultés pour l'avenir de certaines de nos institutions... Il nous faudra déployer de l'imagination pour évaluer quels chemins emprunter afin de répondre au mieux à la planification médico-sociale. Avec la certitude et la conviction que nos institutions réalisent un travail extraordinaire et nécessaire!

Nous tenons à réitérer nos remerciements à tous les collaboratrices et collaborateurs pour leur énergie, leur dévouement et leur professionnalisme. Nos remerciements s'adressent également aux directions pour leur persévérance, leur travail de qualité, leur faculté d'adaptation, ainsi qu'aux membres du Conseil de fondation et aux membres du comité directeur qui accompagnent et soutiennent l'ensemble de nos projets.

Neuchâtel, mai 2022.

*Au nom du Conseil de la
Fondation des établissements
cantonaux pour personnes âgées*

Le président
Christophe SCHWARB

La présidente du comité directeur
Corine BOLAY MERCIER

2.

Organes de la Fondation

Conseil de fondation

Période législative 2018 - 2021

Président	M. Christophe SCHWARB, Neuchâtel
Vice-présidente	Mme Viviane HOULMANN-TRAVERSA, La Chaux-de-Fonds
Secrétaire	M. Jean-Marc BRUN, La Chaux-de-Fonds
Membres	Mme Nathalie BERGER, Bôle, dès le 1er juillet 2021
	M. Alain BLANDENIER, Villiers
	Mme Corine BOLAY MERCIER, Le Locle
	M. Martial DEBÉLY, La Chaux-de-Fonds
	M. Claude GUINAND, Saint-Blaise
	Mme Magali LEHMANN MEYRAT, Les Planchettes
	Mme Anne-Françoise LOUP, Neuchâtel
	M. Pierre MATILE, Bevaix, jusqu'au 30 juin 2021
	M. Matteo PILOTTI, Le Locle, dès le 1er juillet 2021
	Mme Monica RAHM MATTHEY, Dombresson, jusqu'au 31 décembre 2021
	M. Jean-Pierre WILDHABER, Corcelles, jusqu'au 31 décembre 2021

Comité directeur

Présidente	Mme Corine BOLAY MERCIER
Membres	M. Claude GUINAND
	M. Pierre MATILE jusqu'au 30 juin 2021
	Mme Nathalie BERGER dès le 1er juillet 2021

Autorité cantonale de surveillance

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale à Lausanne exerce la surveillance de la fondation.

Directions des institutions et de l'administration avec voix consultative sur invitation

Administration FECPA	Mme Gisèle HOSTETTLER FÄSSLER
Home médicalisé Les Arbres	M. Jean-Marc FAVRE
Home médicalisé Les Charmettes	M. Claude-Alain ROY
Home de l'Ermitage	Mme Vanessa ERARD
Les Logis du Clos	Mme Vanessa ERARD
EMS La Sombaille	Mme Claudine MANGEAT
	M. Olivier SCHNEGG, direction ad intérim, dès mi-novembre 2021
Home médicalisé Le Temps Présent	M. Marc JEAN-MAIRET

Médecins partenaires des institutions

Home médicalisé Les Arbres	Dr Ricardo FERRANDO MORANT
Home médicalisé Les Charmettes et Home médicalisé Le Clos	Dr André-Philippe MÉAN
EMS La Sombaille	Dr Ouald BARHOUMI dès le 1er octobre 2021
	Dresse Cécile WILLEM-CLUZEAU jusqu'au 30 septembre 2021
	Dr Ricardo FERRANDO MORANT

3. Home médicalisé Les Arbres 29e rapport annuel

Une nouvelle année passée sous l'égide de la pandémie avec des restrictions, des isolements, des dépistages et finalement des vaccins. Une première dose pour les résident·e·s et le personnel le 5 février 2021, une deuxième dose le 8 mars 2021 suivie d'une période de répit avant l'apparition du certificat COVID en septembre, suivie d'une 3e dose du vaccin en décembre 2021.

Pour une seconde année consécutive, la vie de l'institution, celle des résident·e·s et de leur famille, celle de notre personnel et de leur famille et finalement la vie de notre civilisation a été bousculée, chamboulée, voire transformée en mettant en évidence la fragilité et la fragmentation de notre société face à la vaccination et autres mesures de lutte contre cette pandémie.

Le Home Les Arbres, ses cadres et son personnel sont restés engagés, avec courage, détermination et humanité auprès des résident·e·s en veillant à leur sécurité et en réinventant au quotidien leur accompagnement et leurs soins.

Mes sincères remerciements à eux qui ont vécu, comme tant d'autres, une nouvelle année intense dans des conditions parfois incroyablement difficiles et qui méritent toute notre gratitude et notre reconnaissance pour leur courage, leurs efforts et leur comportement exemplaire.

Vie de la maison

Service des soins

Pour la deuxième année consécutive, le service des soins a joué un rôle primordial dans notre gestion de la pandémie en partageant et en appliquant avec anticipation les normes de prévention et de contrôle des infections (PCI) et en compilant toutes les informations requises par les autorités cantonales et fédérales.

En parallèle, le service a dû planifier ses ressources absentes pour cause de quarantaine ou de maladie et faire face, en collaboration avec l'assistante en pharmacie, à un important changement de l'Ordonnance fédérale sur les prestations de l'assurance des soins concernant la liste des moyens et appareils (LiMA).

Service médical et thérapeutique

La présence et le travail de notre médecin ainsi que les services de notre psychologue ont constitué un atout cette année encore pour accompagner les différentes vaccinations et nous aider à apaiser les craintes, soulager l'isolement et pallier l'éloignement des proches si douloureusement vécu par nos résident·e·s.

Service socio-hôtelier

La pandémie a encore fortement impacté le service hôtelier dans sa responsabilité de garantir une désinfection quotidienne du home et particulièrement de toutes les sources possibles d'infection. Un service qui a démontré un grand sens de collaboration et de solidarité en se rendant disponible lors des épisodes aigus de COVID sur les étages.

Service socio-hôtelier

De son côté, le service socioculturel s'est engagé dans la gestion des visiteuses et visiteurs en se mettant à leur disposition pour garantir des beaux moments de partage dans les meilleures conditions.





qu'un nouveau plan comptable, une nouvelle comptabilité analytique, des modifications de la CCT21 et une nouvelle facturation LiMA.

Service technique

Nous nous souviendrons du grave épisode de grêle et de ses conséquences sur notre parc automobile et sur la toiture du bâtiment. Constant dans l'entretien de notre infrastructure et toujours réactif aux différents problèmes du quotidien, le service technique a aussi développé les réponses technologiques nécessaires pour permettre un accès à l'information facilité, partagé et mobile.

Projets

L'Aromathérapie est connue et utilisée pour ses bienfaits thérapeutiques depuis la nuit des temps. Il y a 40 000 ans, les Aborigènes recouraient déjà à la technique de la fumigation et connaissaient les vertus thérapeutiques du tea tree. En Chine, en Inde et en Égypte, les plantes étaient utilisées pour soigner et de nombreux manuscrits ont été retrouvés témoignant des vertus de la médecine par les plantes comme l'encens, la menthe, la myrrhe et bien d'autres encore. Les Hindous connaissaient la fermentation et tiraient des produits par distillation et en faisaient déjà usage pour soigner.

Convaincue de l'intérêt thérapeutique de cette approche médicale, Mme Brigitte Weber, ASSC et diplômée de l'ERA (école Romande d'Aromathérapie) a proposé de lancer un projet au sein du Home Les Arbres en introduisant, dans un premier temps, des diffusions dans les couloirs des différents services qui se sont ensuite étendues dans plusieurs chambres pour le plus grand plaisir et le bien-être des résident·e·s. En parallèle, Mme Weber a travaillé sur la diffusion d'huiles essentielles à l'entrée du home pour l'accueil des visiteurs.

Avec l'accord et la collaboration du Dr Ferrando Morant, diverses solutions personnalisées de massages contre l'arthrose, douleurs musculaires, solutions anti mycose, pommades anti escarres et bien d'autres encore ont pu être mises en place.

Après plus d'une année de travail, l'aromathérapie fait partie intégrante de notre prise en soin. Les diffusions créent une atmosphère accueillante et apaisante et les solutions personnalisées répondent efficacement aux besoins de plus d'une trentaine de résident·e·s.

Fort de ce résultat, le Home Les Arbres étudie la possibilité d'étendre cette approche en appui aux soins palliatifs.

Conclusion

Nous remercions l'ensemble des résident·e·s, leurs familles et leurs proches pour leur patience et leur confiance tout au long de cette année.

Nos remerciements vont aussi aux membres du Conseil de fondation, au comité directeur et à sa présidente, au collège des directeurs et à la directrice administrative et son équipe pour leurs conseils, leur support et leur confiance.

La Chaux-de-Fonds, mai 2022.

Le directeur
Jean-Marc FAVRE

4. Home médicalisé Les Charmettes 38e rapport annuel

2021. Encore une année particulière, après 2020, marquée par l'apparition du COVID! Il a fallu poursuivre une vie communautaire, rythmée, en raison de la pandémie, par différentes mesures et décisions sanitaires qui ont impacté la vie dans nos institutions.

Les vaccins sont apparus en tout début d'année et il nous a fallu gérer plusieurs campagnes de vaccination massives pour les résident·e·s et le personnel.

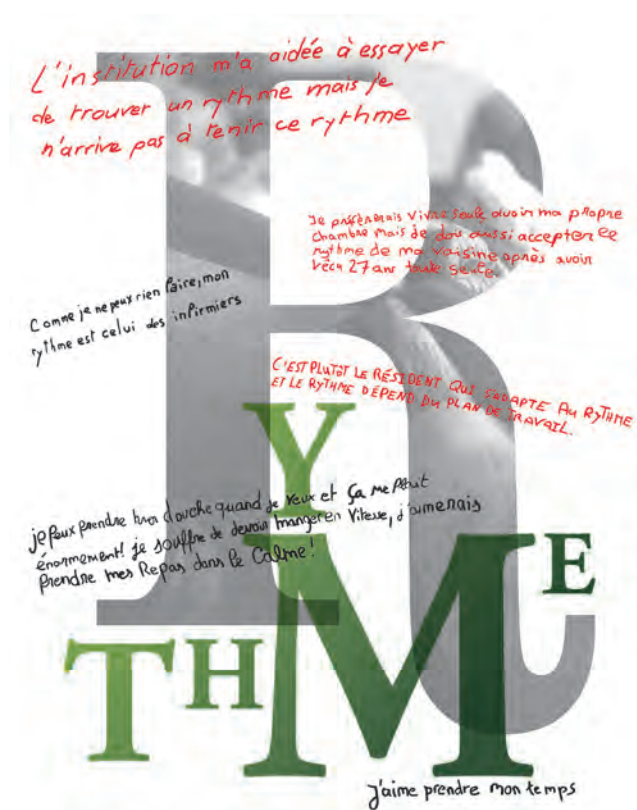
Ensuite, des mesures d'assouplissement se sont mises en place, étape par étape, du printemps à l'été, et durant cette période, nous avons presque oublié l'existence de ce virus.

Puis, à l'automne, comme en 2020, rebelote, des mesures de durcissements réapparaissent, l'entrée en institution ne se faisant qu'avec le précieux sésame «pass COVID». Toutes les manifestations d'importance associant les résident·e·s et leurs familles sont au mieux redimensionnées voire simplement annulées. Sous le prisme de ses valeurs et principes du vivre ensemble et de la collaboration, l'institution a ainsi dû s'adapter, repenser ses concepts, planifier des activités - pour les voir souvent tomber à l'eau -. Durant cette période, les résident·e·s connaissent le personnel toujours masqué. Certes les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas aussi effrayant·e·s que ceux de la médiatisée série Squid Games, mais tout de même, cela a été difficile!

Hormis le tout début de l'année 2021, nos résident·e·s ont été épargné·e·s par la COVID et nous nous réjouissons pour eux de les avoir préservé·e·s. Le personnel par contre a été touché durement par moments et il faut saluer ici la solidarité, la conscience professionnelle de nos collègues pour absorber des charges de travail importantes, des changements de planning et d'horaires très fréquents et usants. A l'heure de l'écriture de ces lignes, chaque EMS attend maintenant avec impatience la levée de l'obligation de port du masque pour permettre à toute la communauté de se retrouver enfin à visage découvert.

Vie de la maison

Fort heureusement, la vie est plus forte et elle ne s'est pas limitée à la gestion de la pandémie.



Plusieurs réalisations ou événements particuliers, outre les nombreuses activités «traditionnelles» proposées dans l'institution, ont égayé le quotidien de la maison. Ainsi, une exposition consacrée aux 9 valeurs de l'institution a été mise sur pied, s'appuyant sur les nombreux ateliers d'écriture durant lesquels un groupe de résident·e·s a mis ses propres mots, attentes et représentations sur nos valeurs d'institution ce qui a ajouté une dimension supplémentaire et significative. Une sacrée leçon, même pour des professionnel·le·s, de cette appropriation de nos valeurs dans des situations de la vie courante vécues par nos résident·e·s. Une brochure sur cette démarche a été éditée et est à disposition à notre réception!

Sous la conduite de notre équipe de cuisine, nous avons organisé à l'occasion de la semaine du Goût durant l'automne, des journées gustatives sur le thème de spécialités culinaires de différents pays dont sont originaires certains de nos collègues. Ainsi, des collaboratrices et collaborateurs des

soins, de l'intendance ou encore de la plonge ont fait à manger pour nos résident·e·s et le personnel, ce qui nous a permis de découvrir les parfums et couleurs des plats de l'île Maurice, de la Bosnie, du Sri Lanka, du Portugal et de la Turquie, et de partager de magnifiques moments agrémentés par des costumes et de la musique!

Un clip vidéo, diffusé à 100 reprises sur la TV régionale Canal Alpha, a mis en évidence la richesse et le bien-fondé des prestations offertes par le court séjour des Charmettes à la population potentiellement concernée par un tel accueil. Le clip est accessible sur notre site Internet pour celles et ceux qui ne l'auraient pas vu.

Au fil des expériences acquises, notre foyer de jour au 10B consolide et professionnalise son activité d'accompagnement des bénéficiaires. L'année 2021 a permis d'améliorer nos processus de travail internes, notamment avec la création d'un protocole pour la gestion médicamenteuse de nos bénéficiaires et l'utilisation encore plus poussée de Carefolio avec un suivi de chaque personne accueillie, en particulier de la carte de soins. La fréquentation marquée en début d'année encore par la COVID a retrouvé une certaine stabilité mais le surbooking des places ne nous permet hélas pas encore de remplir chaque jour au maximum autorisé de 17 bénéficiaires.

Service des soins

La mission du court séjour (30 lits gériatrique & 10 lits psychogériatrique) nous donne beaucoup de fil à retordre malgré toute la pertinence et le sens qu'elle représente dans le dispositif sanitaire cantonal. Avec plus de 300 entrées aux Charmettes durant l'année, la réalité de cette mission stimulante, mais exigeante, qui requiert un travail interdisciplinaire permanent, met à mal l'image idéale d'une étape de transition entre une sortie d'hôpital et un retour à domicile. Dans un cas sur 10 environ, les personnes viennent dans un état de santé non stabilisé ou avec des pronostics vitaux engagés et décèdent aux Charmettes. Pour d'autres, les projets initialement fixés doivent être revus et cela constitue des épreuves difficiles à surmonter pour les résident·e·s et leurs proches. Il s'agit vraiment d'un nouveau et d'un autre « métier » pour l'institution qui attend avec impatience le feu vert de nos autorités pour lancer la construction d'un bâtiment à l'est uniquement et spécialement dédié à cet accueil.

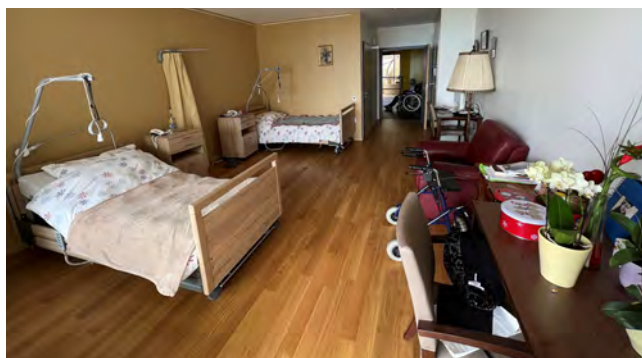
Nous avons poursuivi la formation de l'ensemble de nos unités « l'humain au quotidien » qui lie étroitement notre attitude et notre comportement aux attentes et besoins de nos résident·e·s lors de l'accompagnement et des soins. Notre formatrice, Mme Laudiat, passe ainsi plusieurs jours au sein des équipes pour des formations et des suivis post formation. La dernière unité du 6e étage sera formée en 2022 nous permettant d'avoir formé l'ensemble du personnel.

Service médical thérapeutique

Après un congé maternité, une de nos ergothérapeutes a quitté Les Charmettes. Fort heureusement, nous avons rapidement pu la remplacer et cette prestation représente une réelle valeur ajoutée pour nos résident·e·s. La collaboration entre nos ergothérapeutes, physiothérapeutes, notre médecin et le service des soins est fructueuse et nous nous réjouissons de ce que chacun de ces professionnel·le·s apporte quotidiennement aux résident·e·s hébergé·e·s.

Service socio-hôtelier

Nous avons poursuivi notre politique de rénovation, au 5e étage cette fois, avec des travaux conséquents mais si importants pour le bien-être de nos résident·e·s. Ainsi, les 19 chambres du 5e étage ont pu être intégralement rénovées en 8 étapes selon un planning digne de l'horlogerie. De juin à fin décembre, par groupes de 4 résident·e·s qui ont provisoirement déménagé au 4e étage,



les chambres du 5e ont été remises à neuf avec des travaux de peinture des murs, plafonds et cadres de fenêtre, de pose d'un nouveau parquet et d'un système de séparation dans les chambres à 2 lits, de nouveaux rideaux occultant et de changement des WC, pharmacies et luminaires des salles de bains.

A la demande de la Police du Feu et de l'ECAP, nous sommes ravis d'avoir pu terminer toutes les tâches liées à la sécurité du bâtiment en terme de normes incendies nous avons changé toutes les portes des chambres des résident·e·s avec des portes EI30 (30 minutes de résistance au feu), mais aussi installé de nouvelles portes de cloisonnement dans les étages et procédé à la modernisation de l'installation de détection incendie du bâtiment et remplacé toutes les têtes de détection feu.

Au niveau de l'équipe technique et suite à un départ à la retraite, nous avons réorganisé le service et avons engagé à l'automne un nouveau responsable technique en la personne de M. Christophe Perrinjaquet.

En cuisine, il ne faut pas mettre les deux pieds dans le même soulier avec la réalisation de 53'000 repas produits pour nos clients externes que sont Pro Senectute, le Home L'Ermitage et notre Foyer de Jour «au 10b». Cette augmentation de plus de 10% par rapport à 2020, qui était déjà elle-même en très forte progression, n'est pas que quantitative, elle démontre que les repas élaborés aux Charmettes sont reconnus et appréciés par nos clients.

La prestation du «manger-mains» pour quelques-uns de nos résident·e·s a été introduite durant l'année avec l'objectif qu'ils puissent retrouver plaisir et autonomie à manger. Les débuts sont encourageants même si cela reste difficile pour certaines familles qui y voient une forme de régression. L'officialisation de cette prestation et le dialogue permettent d'aller de l'avant et actuellement quatre résident·e·s en bénéficient quotidiennement.

Service socioculturel

La transition et l'arrivée de notre nouveau chef de service en été 2021, M. Johann Feruglio, se sont déroulées de manière harmonieuse avec le maintien d'une ligne mise en place depuis plusieurs années mais avec une touche personnelle permettant une évolution naturelle des prestations du service. Malgré un contexte sanitaire défavorable, plusieurs événements ont pu se dérouler: la fête du 1er août sur la terrasse, une journée valaisanne avec une brisolée qui réunit résident·e·s et personnel en automne, des événements musicaux et des fêtes de fin d'année gourmandes à la St-Nicolas et à Noël.

Un groupe de résident·e·s a pu partir à Rolle durant une semaine profiter du soleil et des nombreuses activités proposées sur la riviéra vaudoise Notre espace snoezelen sur l'unité de psychogériatrie est maintenant pleinement opérationnel avec un nombreux matériel et des collaboratrices et collaborateurs formé·e·s.

Projets

Le projet d'extension pour notre court séjour reste évidemment le projet phare de l'institution même si nous avons conscience qu'il s'agira pour le moment surtout de travaux administratifs plutôt que mettre un casque pour nous rendre sur le chantier. L'institution s'est naturellement fixée une vingtaine d'autres projets ou objectifs pour 2022 témoignant ainsi de la volonté de donner vie à la maison. Sans vouloir tous les citer ici, mentionnons notamment le développement de l'aromathérapie, l'achat de 35 nouveaux lits, tables de nuits et matelas pour le 5e étage, des ateliers cuisine et dégustation pour les résident·e·s, la mise en place d'une équipe interne en soins palliatifs ou encore la stabilisation de la réorganisation de notre service administratif.

Conclusion

Osons espérer ou rêver que la COVID soit définitivement derrière nous et envisageons à nouveau une vie d'institution faite d'événements ou de moments particuliers réunissant tous les résident·e·s, leurs proches et le personnel.

Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à toutes les réalisations et à la vie de l'année 2021 aux Charmettes.

Merci aux résident·e·s et à leurs proches de leur patience, de leur compréhension pour tout ce que nous leur avons imposé comme contraintes de vie mais aussi pour la reconnaissance qu'ils nous témoignent pour ce que nous faisons avec humilité jour après jour.

Merci enfin à notre Conseil de fondation, à l'entité administrative de la FECPA, à l'ensemble de nos collègues des Charmettes pour leur engagement constant, leur envie de faire vivre notre institution, leur dynamisme et énergie mis en commun pour la meilleure qualité de vie possible des résident·e·s hébergé·e·s ou des bénéficiaires accueilli·e·s.

Neuchâtel, mai 2022.

Le directeur
Claude-Alain ROY

5. Home médicalisé Le Clos 110e rapport annuel

Cette année a encore été, une dernière fois nous l'espérons, marquée par la pandémie. 2021 a également été la première année que j'ai pu partager sur l'année entière avec les collaboratrices et les collaborateurs. Malgré cela, nous avons décidé, dès que cela a été possible, d'organiser des rencontres individuelles avec chacun de nos résident·e·s, leurs familles et les cadres de l'institution. La responsable de site et moi-même avons pris nos postes durant une période difficile, et il nous semblait impératif de pouvoir commencer de créer de vrais liens avec les familles. Ces rencontres ont été riches en échanges, nous avons ainsi pu marquer notre empreinte et poursuivre notre activité sereinement car nous avons dorénavant toutes les cartes en main pour accompagner nos résident·e·s.

Je tiens à souligner l'extraordinaire dévouement au quotidien dont a à nouveau fait preuve le personnel de notre maison, particulièrement durant cette pandémie et je remercie ici toutes les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement.

Vie de la maison

Service des soins

Cette année a été celle de la réorganisation au niveau de l'équipe des soins avec une nouvelle répartition des tâches, garantissant à chacun·e le respect de sa description de fonction, mettant ainsi en évidence leurs compétences.

Grâce à une légère augmentation des degrés de soins et une optimisation des horaires, nous avons pu mettre à disposition de l'équipe un soutien durant les week-end entre 11h30 et 16h. Deux étudiantes se relaient de façon à pouvoir accompagner nos résident·e·s lors des repas et les installer à la sieste. Ce soutien apporte plus de calme dans la maison et chacun·e prend le temps nécessaire pour effectuer les soins, même le week-end. Nous avons également créé un mini pool de personnel remplaçant pour pallier les absences imprévues.

Nous avons également pu augmenter la dotation en accueillant de nouvelles aides en soins et santé communautaires. En plus des tâches spécifiques qui leurs sont attribuées, elles s'occupent également de la formation des apprenti·e·s. Cette année, nous avons pu célébrer la réussite de notre apprentie aide en soins et accompagnement. Un autre événement a été le départ en retraite de notre veilleuse Christiane, qui a travaillé plus de douze ans au Home Le Clos, nous en profitons pour la remercier et lui souhaiter une belle continuation.

L'année a bien entendu été marquée par la pandémie, mais la réouverture des portes aux familles a été un vrai bol d'air pour toutes et tous. Nous espérons bientôt pouvoir lever toutes les mesures et reprendre une vie normale, mais avec de nouveaux horizons.

Animation

Durant l'année 2021, le service d'animation a fonctionné en suivant les fluctuations de la crise sanitaire. La taille humaine de l'institution nous a permis d'être flexibles et inventifs dans les prestations proposées en animation.

Pendant les périodes de durcissement des mesures sanitaires, la priorité a été mise sur l'accompagnement individuel et les activités à effet thérapeutique (Colporteurs'Couleurs, massages des mains, promenades, mandalas, jardinage). Les ateliers habituels ont été gardés, mais adaptés suivant les mesures sanitaires: mémoire, créativité, cinéma, gym, jeux de société, cinéma-concert, tournoi de quilles, FormaCube, etc.

Durant le peu de semaines de « liberté » en 2021, nous avons réussi à réaliser des sorties en petits groupes, et ceci pour le plus grand plaisir de nos résident·e·s. La chance d'avoir trois civilistes en animation durant toute l'année a facilité la disponibilité auprès de nos aîné·e·s.

A la place des vacances annuelles habituelles, nous avons organisé trois journées entières de découvertes et visites dans la région dont sept de nos résident·e·s ont pu profiter. Cette nouvelle formule s'est avérée réellement bénéfique pour nos résident·e·s qui ont pu retrouver leurs habitudes durant la soirée et la nuit après avoir profité d'une journée bien remplie. Force est de constater qu'ils se sentent plus rassuré·e·s et se reposent mieux, donc bénéficient davantage des activités prévues.



Tout en respectant les consignes sanitaires, nos aîné·e·s ont eu beaucoup de plaisir d'assister à 14 prestations musicales (Fête du 1er Août, veillées de Noël, concerts, etc.). Notre planification nous a permis d'organiser la Fête de Noël avec les familles des résident·e·s. Cette journée a été vraiment très appréciée des familles, des résident·e·s et des collaboratrices et collaborateurs!

Les activités spirituelles (culte, messe, visites spirituelles) sont toujours très demandées par les résident·e·s au Clos surtout pendant les périodes difficiles que nous avons traversées en 2021.

Les magnifiques photos de l'exposition « Tout simplement Nature » de Patrick Petermann ont mis des couleurs et de la gaieté partout dans la maison.

Cuisine

Cette année, nous avons eu la possibilité d'accueillir en cuisine trois collaborateurs placés par le service de l'emploi pour des périodes de trois mois renouvelables. Leur présence est appréciée tant par le personnel que les résident·e·s et les échanges se déroulent dans une atmosphère agréable et enrichissante pour chacun·e.

Nous avons préparé près de 638 repas livrés pour les locataires des Vignes du Clos, ainsi que 280 (cantine) pour une personne externe.

Un jour par mois, quand les mesures sanitaires l'ont permis, nous avons pris le repas en commun avec les locataires des Vignes du Clos, l'animatrice et la directrice. Ces moments sont forts appréciés et en cuisine nous adaptons notre menu ce jour-là pour répondre aux souhaits des locataires.

Concernant la majorité des marchandises, une augmentation de prix a été constatée durant cette période de pandémie. Grâce à une gestion pointue, nous avons toutefois pu respecter le budget en espérant que la situation se rétablisse rapidement.

Le seul imprévu technique a été une panne conséquente de notre chambre de congélation et nous avons dû essuyer la perte d'environ CHF 1'000.- de marchandises. Celle-ci affiche une vingtaine d'année au compteur... son remplacement sera envisagé dans les mois à venir par la direction.

En décembre, la Fête des Familles a été un vrai succès et une belle bouffée d'oxygène pour tous les participant·e·s. Le repas a été très apprécié et l'ambiance très belle. Nous remercions tous les collaboratrices et collaborateurs ayant œuvré à cette belle journée, mais aussi durant toute l'année!

Service socio-hôtelier

L'année 2021 a été une année encore mouvementée avec la COVID. L'équipe est malgré tout restée très soudée tout au long de l'année et finalement tout s'est plutôt bien passé!

Dans les appartements des Vignes, l'organisation et la collaboration fonctionnent bien. Deux fois par mois, nous faisons le ménage dans l'appartement de certains locataires ainsi que le traitement de leur linge; une fois par semaine, nous faisons le ménage dans les locaux communs.

Il y a également eu une bonne collaboration avec les autres secteurs, soit cuisine, soins et animation ainsi qu'avec le Logis et les Vignes du Clos.

Travaux (infrastructure)

- Travaux d'électricité pour la mise en conformité des installations électriques (suite au rapport OIBT)
- Installation d'aimants dans deux portes anti-feu au sous-sol (asservissement)

Achats

- Trois nouveaux lits ont été achetés avec lampes de chevet et tables de nuit
- Un réfrigérateur pour le personnel, de façon à respecter les normes d'hygiène

Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir un civiliste durant six mois dans l'équipe du ménage. Il a apporté un soutien important pour assurer un bon entretien également des extérieurs et du jardin. Un grand merci à toute l'équipe pour son investissement, sa disponibilité et sa solidarité tout au long de l'année.

Conclusion

Avec les responsables de secteur, nous avons pu cette année apprendre à nous connaître et à travailler ensemble de manière optimale, en toute franchise et transparence. Je les remercie sincèrement pour cette belle collaboration que j'apprécie énormément.

En cette année encore difficile de pandémie, je remercie à nouveau l'ANEMPA ainsi que le Service cantonal de la Santé publique pour leur précieux soutien, tant pratique que financier.

Avec les nouvelles directives cantonales, dont nous parle plus en détail notre présidente du comité directeur dans les pages centrales, nous allons devoir réfléchir intensément à la manière d'adapter le Home Le Clos. Malheureusement, plusieurs normes architecturales ne sont pas remplies et une réflexion approfondie va être entamée afin de pouvoir poursuivre l'accompagnement de nos résident·e·s dans un lieu de vie adapté.

Un tout grand merci à mes collègues de l'équipe administrative de la FECPA, au comité directeur et au Conseil de fondation pour leur soutien.

Pour clore ce rapport, encore un grand merci également aux proches, aux bénévoles et aux aumôniers pour leur soutien et leur présence auprès des résident·e·s, ainsi que pour leur confiance témoignée tout au long de l'année.

Neuchâtel, mai 2022.

*La directrice
Vanessa ERARD*



6. Le Logis, pension 8e rapport annuel

Cette année a été la première que j'ai pu partager entièrement avec les collaboratrices, les collaborateurs et les pensionnaires du Logis. Cependant et pour la deuxième année consécutive, 2021 s'est caractérisée par le prolongement des mesures COVID, le virus n'ayant toujours pas pu être éradiqué. Ceci n'a pas facilité le maintien d'une ambiance propice à la bonne humeur, comme nous avons pu la vivre les années précédentes, mais vous allez découvrir dans ce rapport que l'équipe a encore su s'adapter!

Equipe d'encadrement

Avec pour corollaire la nécessité de maintenir nos mesures de sécurité et de distanciation au sein de la maison, l'équipe s'est donc serré les coudes et a fait feu de tout bois pour maintenir un état d'esprit positif et agréable pendant cette période tourmentée.

Cette année encore, nous n'avons pas eu à déplorer de cas de COVID parmi nos pensionnaires, et ce malgré le fait que la plupart de nos collaboratrices et collaborateurs l'aient contracté. Preuve en est que les mesures de distanciation ont un impact considérable. Il faut reconnaître que la vaccination générale en début d'année a fort heureusement contribué à apaiser le stress ambiant pour toutes et tous.

Animation

Cette année, nous avons étoffé l'offre de nos divers ateliers (gym, bricolage, cuisine, jeux, etc.) et avons mis en place un atelier «Aquarelle» grâce à l'engagement d'un intervenant extérieur. Toutes et tous les participant·e·s sont ravi·e·s de cette nouvelle expérience et s'enquêtent de semaine en semaine de quand aura lieu le prochain rendez-vous. Dans les nouveautés, un groupe de pensionnaires échange des lettres avec une classe d'élèves et est ravi de cette expérience qui leur permet de s'évader et de partager avec des plus jeunes.

Fort heureusement, un certain assouplissement au niveau cantonal a pu avoir lieu pendant quelques mois, ce qui nous a permis d'en faire profiter les pensionnaires via la possibilité de res-



sortir à nouveau, de partager des animations de groupe et individuelles de manière plus détendue, de faire venir quelques intervenant·e·s extérieurs pour animer nos murs : conteuse, musiciens, magicien.

Nous avons pu par exemple organiser une fête de l'automne en extérieur ouverte aux familles et aux proches, qui a été particulièrement réussie. Toutes les personnes présentes se sont régalées de ce moment de convivialité, se gorgeant du soleil chaud-de-fonnier et prenant leur revanche sur ces longs mois où ils étaient enfermés au sein de nos murs.

J'en profite pour remercier ici nos pensionnaires de leur gentillesse, leur patience et leur compréhension, eux qui subissent cette situation depuis maintenant deux longues années, sans ni ne se rebeller ni nous faire sentir leur agacement. Vivement que nous puissions tous revivre normalement!

Equipe socio-hôtelière

Nous avons cette année pu poursuivre notre collaboration avec le Home des Lilas concernant la livraison des repas. Après un démarrage avec quelques couacs, nous avons pu les derniers mois de l'année 2021, compter sur une qualité optimale et une organisation rodée : nos collaboratrices et collaborateurs de l'intendance assurant eux-mêmes ou elles-mêmes la livraison en se rendant à Chézard-Saint-Martin avec notre bus pour charger les bacs isothermes, et les transporter jusqu'à notre cuisine, la mise en place

et le service à table étant également assurés à l'interne. Je les remercie pour leur flexibilité dans cette nouvelle adaptation des cahiers des tâches, particulièrement durant les mois d'hiver qui se sont avérés « sportifs » avec le déblaiement du bus et le grattage des vitres gelées ! Heureusement, nous avons trouvé une solution pour ces prochaines années en louant une place de garage à l'abri des intempéries.

Cette synergie avec le Home Les Lilas a également permis de libérer quelques jours notre cuisinier pour effectuer un remplacement au Home le Clos durant les vacances du personnel. J'en profite également pour le remercier pour sa flexibilité.

Kevin et Loris, civilistes présents durant plusieurs mois, ont apporté leur aide dans le secteur de l'intendance et l'accompagnement de nos pensionnaires. Au vu de la longue durée de son affectation, Loris a pu créer un lien particulier avec nos pensionnaires qui l'ont vraiment adopté ! Merci à lui pour son bel investissement.

Conclusion

Vous n'êtes pas sans savoir que ce répit n'a été que de courte durée, nous obligeant à revenir aux pratiques complexes du début de la pandémie, suite à la vague que nous avons subi en fin d'année. Nous avons dû renoncer à organiser la fête de Noël des familles, si chère au cœur de nos aîné·e·s. La fête a tout de même pu se passer entre nous, dans une ambiance chaleureuse grâce aux animations organisées par l'équipe (quizz, chanson personnalisée) et le délicieux repas servi : une fondue chinoise de viande anniviarde assaisonnée et un délicieux vacherin fait maison.

J'aimerais remercier sincèrement tous les collaboratrices et collaborateurs pour leur travail performant et bienveillant, un grand merci également à toute l'équipe administrative de la FECPA, au comité directeur et au Conseil de fondation qui m'apportent un soutien conséquent pour la réalisation de mon activité. Comme vous tous, nous en sommes à espérer qu'un prochain variant nous permettra enfin d'atteindre l'immunité collective pour que nous puissions fêter dignement et à l'extérieur l'arrivée du printemps. On se voit déjà déguster ensemble un petit blanc sec sur une terrasse, cheveux au vent, à l'ombre des parasols...

Dombresson, mai 2022.

La directrice
Vanessa ERARD



7. Les Vignes du Clos

5e rapport annuel

La COVID a été un facteur de difficulté dans les premiers mois de l'année. Toutefois, les activités n'ont pas été impactées par la situation sanitaire compte tenu du haut taux de vaccination des locataires. Les visites de courtoisie individuelles qui se déroulent dans l'appartement de la personne sont complétées par une présence de la référente de maison en salle commune. Les locataires se sont habitués à s'y rendre de façon spontanée et la salle commune se transforme en réel lieu de rencontres au cœur de la maison. Ces rencontres permettent aussi de créer de l'entraide entre locataires.

Quelques chiffres sur la vie de l'immeuble Les Vignes du Clos

- Visites de courtoisie : 436
- Activités : 42 pour 291 participant·e-s, les activités étant principalement des fêtes d'anniversaire des locataires et de l'immeuble, des apéritifs, des repas en commun, des cafés bla-bla, des présentations photos de voyages, des cafés brin de jasette, des sorties, des jeux de scrabble et de cartes
- Repas en salle commune : 10 pour 97 participant·e-s



Les prestations hôtelières servies par le Home médicalisé Le Clos sont toujours autant appréciées.

- Repas livrés à domicile : 638
- Ménage : 59 h
- Linge traité : 125.5 kg

Il n'y a pas eu de déménagement aux Vignes du Clos en 2021. Les loyers des personnes au bénéfice des prestations complémentaires AVS ont été adaptés au 1er janvier 2021, puisque la réduction offerte jusque-là a été supprimée. En effet, la Loi sur les prestations complémentaires a été revue et le loyer pris en considération pour la région du Littoral est passé de CHF 1'100.- à CHF 1'345.-.

La FECPA a décidé de modifier le revêtement du sol de la pièce de vie dans les appartements en cas de déménagement. La stabilité des locataires ne nous a toutefois pas permis d'avancer dans ces travaux.

Comme annoncé dans le rapport 2020, la construction des Vignes a maintenant 4 ans et des défauts ont été constatés dans le traitement du sol des salles d'eau. La résine, qu'elle soit rose, jaune ou encore orange devra être remplacée. C'est durant l'année 2022 que ces travaux seront effectués dans tous les appartements. Quatre jours de travaux sont nécessaires et l'organisation pour laisser à disposition des locataires une salle d'eau est assez compliquée. Lors de chaque changement de locataire, l'appartement laissé libre nous permettra de procéder à ces travaux de garantie.

Conclusion

Un grand merci à Mmes Gambarini et Di Palo pour leur engagement dans leur fonction de référentes de maison, pour l'organisation quotidienne et l'encadrement des locataires. Un grand merci au Home Le Clos pour son appui dans la gestion de l'immeuble et pour sa disponibilité pour les locataires.

Merci à Mme D'Angelo, en charge de la Gérance des immeubles à la FECPA, toujours attentive aux besoins des locataires, si efficace dans la résolution des problèmes et dans la gestion de l'immeuble.

Neuchâtel, mai 2022.

La directrice administrative
Gisèle HOSTETTLER FÄSSLER

8. Home de l'Ermitage 2e rapport annuel



Cette année marque notre première année complète au sein de la FECPA, et nous sommes heureux de pouvoir compter sur les synergies existantes, et en devenir, afin de maintenir au sein de notre institution une qualité de travail optimale. Cela garantit de ce fait une très belle qualité de vie à nos résident·e·s.

Même si nous avons encore dû mettre entre parenthèse nos projets de formation et de rencontres avec les familles, nous avons fait en sorte de profiter de chaque moment de répit que la pandémie nous a laissés pour nous retrouver.

Durant cette année 2021, tout le personnel du Home de l'Ermitage s'est montré encore plus patient, inventif, bienveillant et soutenant pour nos résident·e·s dont les difficultés, dues à leur état santé, sont de plus en plus conséquentes. Je tiens ici à toutes et tous les remercier chaleureusement et leur témoigner à nouveau mon admiration pour leur engagement.

Vie de la maison

Service des soins

En 2021, le Home de l'Ermitage a poursuivi sa mission de psychogériatrie consistant à accueillir des résident·e·s atteint·e·s de troubles cognitifs manifestant pour la plupart des SCPD (symptômes psychiques et comportementaux liés à la démence). Pour soigner au mieux nos pensionnaires, nous avons continué notre étroite collaboration avec l'équipe ambulatoire du CNP pour les suivis à long terme, ainsi qu'avec leur équipe mobile pour les situations d'urgence.

2021 tout comme 2020 a été vécu sans COVID pour les résident·e·s, ce qui a été un soulagement pour toute l'équipe et les familles.

Après une longue pause liée à la COVID, nous avons repris début décembre les supervisions d'équipe auxquelles sont conviés tous les membres du personnel (soins, animation, socio-hôtelier). Ces supervisions sont assurées par deux infirmières spécialisées en psychiatrie travaillant au CNP. Celles-ci nous permettent d'avoir une réflexion plus poussée pour comprendre les différentes situations que traversent les résident·e·s et de trouver des pistes pour améliorer leur quotidien.

La formation Montessori commencée en 2020 a été mise en pause en 2021 suite aux mesures sanitaires. Nous espérons la reprendre en 2022.

Nous avons également poursuivi notre collaboration avec le Dr Luvara, médecin référent du home qui est d'une grande disponibilité. Celui-ci participe régulièrement aux entretiens de réseaux avec les familles.

Au niveau de l'équipe, nous avons poursuivi notre engagement pour la formation en accompagnant deux apprenties ASSC et une ASA. Nous avons aussi eu l'occasion d'intégrer à plusieurs reprises des stagiaires aides-soignants pour une durée de quelques semaines, voire de quelques mois, ce qui a été enrichissant pour l'équipe et a participé à un meilleur encadrement des résident·e·s.

Pour conclure, j'aimerais remercier les soignant·e·s qui font un magnifique travail d'accompagnement avec beaucoup de patience et de bienveillance.

Animation

La mission psychogériatrique de l'Ermitage nous demande d'accueillir des résident·e·s toujours plus dépendant·e·s, souffrant de troubles cognitifs importants accompagnés de troubles du comportement. Cette situation nous oblige à constamment devoir adapter nos activités et restreint fortement le « champ des possibles ». Toute activité musicale est la bienvenue, qu'elle soit proposée par des intervenant·e·s externes ou par des moments d'écoute musicale. Le jardin thérapeutique a fait les frais de la météo et même le mildiou s'est invité dans nos plants de tomates ! Nous espérons une meilleure année en 2022 !

Les ateliers cuisine ont pu reprendre pour un court temps et ont démontré qu'ils étaient des moments nécessaires aux liens entre résident·e·s mais aussi avec les familles et le personnel de tous les services.

Comme pour tout le monde, la pandémie a impacté nos activités avec les résident·e·s. Leur moyen de communication principal étant non verbal, la chose est rendue bien difficile avec un masque.

Ici, un groupe est constitué de deux à quatre résident·e·s maximum, la guidance étant indispensable pour chacun·e dans toute activité. L'aide d'un civiliste est donc la bienvenue, voire indispensable, également pour pouvoir proposer des animations individuelles dont le nombre d'heures est en constante augmentation. Nous laissons donc la parole à Erwan qui termine bientôt une longue affectation au sein de notre institution.



« Lors de mon affectation, je me suis senti directement intégré par l'équipe des soins et de l'animation, l'accueil a été très chaleureux et les tâches que je devais effectuer ont été très claires dès le début. Cette affectation m'a apporté énormément au niveau social, j'ai appris beaucoup de choses et en particulier à apprécier les petits moments de la vie avec des personnes qui sont dans le besoin. L'animation apporte énormément de bienfaits aux résident·e·s et quand je rentre à la maison je me sens heureux d'avoir pu apporter un moment de joie aux personnes présentes lors de l'animation. Les différentes difficultés que j'ai rencontrées lors de mon service sont de s'adapter aux résident·e·s qui ne communiquent pas et savoir leurs besoins dans la vie quotidienne, de trouver une activité quand celle qui était prévue ne motive pas les résident·e·s ou qu'ils sont trop perturbé·e·s pour se concentrer lors de l'animation et la communication entre les secteurs dans le home. »

Nous remercions chaleureusement tous les intervenant·e·s qui se sont plié·e·s, eux aussi, aux mesures sanitaires et ont continué à venir chanter, jouer de l'accordéon, de la guitare, du piano avec un masque! Nous remercions également la Fondation HATT-BUCHER qui nous aide financièrement depuis de nombreuses années pour proposer des moments musicaux et de zoothérapie très appréciés des résident·e·s.



Un grand merci aux familles qui ont tant souffert de l'éloignement et n'ont, à nouveau, pas pu fêter Noël avec leur parent mais qui, dès que possible, sont là et nous soutiennent.

*« Il faut garder quelques sourires pour se moquer des jours sans joie » Charles Trenet
Avec l'espoir de pouvoir bientôt partager ces sourires...*

Service socio-hôtelier

Dans le secteur socio hôtelier, l'année 2021 s'est encore déroulée de manière compliquée au vu de la poursuite de la pandémie. Beaucoup de choses ne se sont pas passées comme prévu dans l'exécution de certaines tâches, telles que le suivi des formations sécurité pour le personnel, la mise à niveau des exigences suite au contrôle de l'ECAP, etc. Les travaux suivants sont retardés : isolation des tuyaux du local de chauffage, assainissement de la canalisation du sous-sol, changement des fenêtres dans les combles.

Heureusement, nous avons eu cette année suffisamment de masques et de produit de désinfection pour assurer au maximum de limiter le risque de contamination au sein de l'institution.

La gestion des absences, lors de quarantaines de plusieurs collaboratrices et collaborateurs, était compliquée et fatigante pour toute l'équipe en cette fin d'année 2021. L'équipe s'est malgré tout montrée flexible et motivée pour continuer d'assurer des prestations de qualité.

Nous avons pu acheter de nouvelles décorations pour agrémenter la terrasse, les résident·e·s ont eu énormément de plaisir à les admirer depuis la salle à manger, en cette période difficile des fêtes de fin d'année sans la présence de leurs proches. Nous avons fait tout notre possible afin de rendre ses fêtes les plus belles possibles, nous nous réjouissons cependant de pouvoir à nouveau accueillir les familles.

Conclusion

Nous sommes reconnaissants d'avoir jusqu'ici été épargnés par la pandémie. Plusieurs de nos collaboratrices et collaborateurs ont été touché·e·s, mais leur respect des directives sanitaires a permis de ne pas contaminer nos résident·e·s.

En raison des frais COVID, le Home de l'Ermitage a dû faire face à un déficit important. Nous remercions très sincèrement le Département de la santé et des finances pour son important soutien financier.

Lors de cette année complexe, nous avons encore pu compter sur le soutien sans faille de notre faitière et de notre Conseil de fondation, plus particulièrement de notre comité directeur et de sa présidente Corine Bolay Mercier. Nous les remercions sincèrement, ainsi que l'équipe administrative de la FECPA qui nous accompagne au quotidien !

Merci également à nos résident·e·s et leurs proches qui nous accordent leur confiance.

Neuchâtel, mai 2022.

La directrice
Vanessa ERARD

9. EMS La Sombaille 47e rapport annuel



Arrivé à l'EMS La Sombaille le 22 novembre et ayant donc partagé le quotidien de cette maison à peine plus d'un mois, je ne pouvais, pour rédiger ce rapport annuel, que m'appuyer sur les récits des chef-fe-s de service. Et pourtant ceux-ci se sont révélés particulièrement laconiques sur l'activité de l'année 2021 tant cette période a été chahutée par des relations difficiles pour nombre de collaboratrices et de collaborateurs. Cependant, il faut relever que l'activité a suivi son cours, le cœur du métier des professionnel-le-s, c'est-à-dire l'accompagnement des résident-e-s au quotidien et la recherche de leur bien-être ayant pris le dessus. Cette qualité de travail auprès des résident-e-s est à relever. Elle constitue un signe très positif et m'amène à adresser à chaque employé-e mes sentiments de gratitude et de reconnaissance.

Engagé par le Conseil de fondation pour assurer un intérim de quelques mois - achevé au moment de rédiger ces lignes - j'ai trouvé à la fin du mois de novembre une maison un peu suspendue dans son histoire avec des groupes de travail et des projets stoppés et une grande insécurité. Mon intervention a ainsi eu pour objectif d'apaiser les relations, de relancer un processus institutionnel, de consolider des pratiques, en m'appuyant sur une équipe de chef-fe-s de services et de cadres compétents et soucieux d'envisager un futur plus serein et constructif. Le niveau de formation des équipes et tant de compétences professionnelles et humaines au sein de celles-ci ont évidemment garanti à cette transition le moteur indispensable au changement.

La démarche interdisciplinaire

Afin de relancer la démarche interdisciplinaire qui a été abandonnée au début de l'an dernier, un groupe a été désigné pour revoir le concept d'accompagnement. Suite aux propositions d'améliorations remises, quatre groupes ont été formés pour travailler sur les thématiques suivantes :

- la définition du lieu de vie
- les ressources des résident-e-s
- l'accueil des résident-e-s
- la réalisation d'une version simplifiée du concept d'accompagnement intégrant la traduction des principes en actes et attitudes concrètes.

Vie de la maison

Service des soins

Les effets de la pandémie de la COVID ainsi que la problématique de l'absence de l'infirmière-cheffe - consécutif à celle de la directrice au début du mois de décembre - ont été rendus un peu moins aigus par l'arrivée de Mme Sylviane Méreaux qui a accepté d'occuper le poste d'infirmière-cheffe dans le cadre d'un intérim. L'accompagnement des infirmiers, infirmières et infirmiers-ères-chef-fe-s d'unité de soins (ICUS), le soutien des équipes de soins, la collaboration étroite avec les autres secteurs, la requalification de certaines missions, tout cela a constitué l'essentiel du mandat de Mme Méreaux que je tiens ici à remercier pour son investissement. Il s'est conclu par le constat d'équipes désormais apaisées et revitalisées dans leurs projets de services. Autre signe positif à relever dans le chapitre des ressources des équipes: le secteur des soins a bénéficié de l'aide des collègues des autres services afin d'assurer les soins de base et les prestations urgentes durant la période aigüe de la pandémie et des restrictions affectant le fonctionnement de la maison. Cette solidarité interne a été grandement appréciée par les équipes soignantes, mais aussi par les résident-e-s et leurs familles.

Service médical

La Dresse Cluzeau, récemment engagée, a souhaité quitter l'institution à fin septembre 2021 et c'est le Dr Barhoumi qui lui a succédé. Le Dr Ferrando Morant, que nous tenons ici à remercier, a quant à lui assumé une continuité dans l'accompagnement médical des résident-e-s de l'ancien bâtiment et des unités 3 et 4.

Secteur socio-culturel

En fin d'année, il a été décidé de relancer, sous l'impulsion de M. Christophe Girod et de son équipe, le colloque périodique des résident·e·s, maillon essentiel de la relation «résident·e·s – professionnel·le·s», permettant aux premiers d'assumer davantage leur rôle de partenaires et aux seconds de corriger utilement leur projet d'accompagnement afin de le faire «coller» au mieux aux aspirations des hôtes de la Sombaille. Dans le sillage de cette réactivation, il a été décidé de reprendre le cours des séances des familles avec la psychologue Mme Géraldine Gafner, autre lieu d'échange sur les pratiques quotidiennes et favorisant l'émergence d'un dialogue avec les proches des résident·e·s.

Cuisine

L'équipe de cuisine, sous la houlette de M. Romain Claude et de son adjoint M. Julien Marulier, a dû faire preuve d'une constante adaptation pour appliquer les diverses phases de la pandémie en mettant en place, au gré des prescriptions cantonales successives, des manières adaptées au service des repas, mesures qui se sont déclinées notamment au travers de la distribution des repas dans les étages ou de l'organisation de la salle à manger. Beaucoup d'activités de groupes ayant été supprimées et partiellement compensées,



l'équipe a déployé de nouvelles offres afin de rendre le quotidien durant cette phase COVID plus supportable aux résident·e·s, par exemple en améliorant le quotidien du petit-déjeuner par la confection de produits de boulangerie et de pâtisserie appréciés. La souplesse et l'adaptabilité de l'équipe sont à relever. A côté de la liste hélas importante des restrictions, relevons la satisfaction d'avoir pu offrir aux résident·e·s la possibilité de fêter Noël avec les familles, fût-ce de manière différente mais néanmoins très conviviale, tel un signe d'espoir pour l'an nouveau.

Enfin, notons la collaboration qui a débuté avec une diététicienne dans le but d'analyser périodiquement les planches de menus ainsi que la création d'un groupe «soignant, clinicienne, ergo, cuisinier» afin de revoir périodiquement l'indication des repas à textures modifiées et les régimes.

Administration

Dans cette année très mouvementée que fut 2021, le secteur central de l'administration a connu deux changements qu'il convient de relever: le déménagement du bureau de la responsable des ressources humaines RH Mme Isabelle Granata, dans un bureau nouvellement aménagé. Ceci a ouvert l'opportunité de procéder à l'engagement d'un stagiaire en 3^e année d'apprentissage en tant qu'employé de commerce, expérience nouvelle et très appréciée!

Service hôtelier, intendance et technique

Plus loin dans ce rapport, le lecteur pourra s'orienter sur le projet AGORA au travers du descriptif qu'en a fait le responsable du service hôtelier, intendance et technique, M. Jean-Pierre Veya. Il s'agit d'un vaste assainissement des bâtiments existants et la construction d'une nouvelle aile. Que ces travaux puissent démarrer dans les meilleurs délais afin de pouvoir offrir aux résident·e·s un cadre de vie plus proche de leurs légitimes attentes et aux équipes un outil de travail plus adapté à leur mission quotidienne d'accompagnement!

Projets

Hygiène dentaire

Il s'agit d'un projet lancé voici un an, sous la direction de Mme Mangeat. Ce projet est une première au sein des EMS, à savoir la consultation proposée annuellement à chaque résident·e pour un contrôle de sa dentition et un nettoyage par des hygiénistes dentaires. Cette prestation vise à faire de la prophylaxie et

à maintenir une dentition propre pour non seulement assurer une bonne mastication, facteur constitutif de la santé de la personne âgée, mais aussi pour entretenir une bonne image de soi. Ce projet, mené avec le Dr. Eric Develey, médecin dentiste conseil de la Sombaille, se concrétisera sous la forme d'un cabinet installé au troisième étage et de l'engagement de trois hygiénistes qui, à tour de rôle, recevront les résident·e·s et formeront le personnel des soins pour améliorer le suivi quotidien.

Soins palliatifs

Ce projet est déjà bien avancé, mais il a été mis en suspens pour quelques temps. La fin de l'année a vu se préciser le mandat et le rôle de la cheffe de projet / référente en soins palliatifs (SP), Mme Lucia Matias, lui permettant de relancer une dynamique prometteuse au travers de la rédaction d'un concept en soins palliatifs, de la mise en place de formations spécifiques pour les équipes, de la désignation d'un référent SP par étage, et enfin, d'une sensibilisation pour le personnel afin d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être à même d'améliorer le suivi des résident·e·s en fin de vie.

Conclusion

Nous avons franchi quelques étapes importantes depuis le 22 novembre 2021: des fonctionnements institutionnels réactivés ou corrigés, des lieux d'échanges relancés, une convivialité retrouvée, une forme de considération du travail de chacun·e revivifiée, quelques projets relancés. Ceci grâce à la contribution de toutes et de tous. Prenons ensemble le pari d'un avenir lumineux, avec des relations se déclinant dans le respect des uns et des autres, la reconnaissance de travailler ensemble, la valorisation des ressources et des talents individuels pour contribuer à la qualité de vie des résident·e·s.

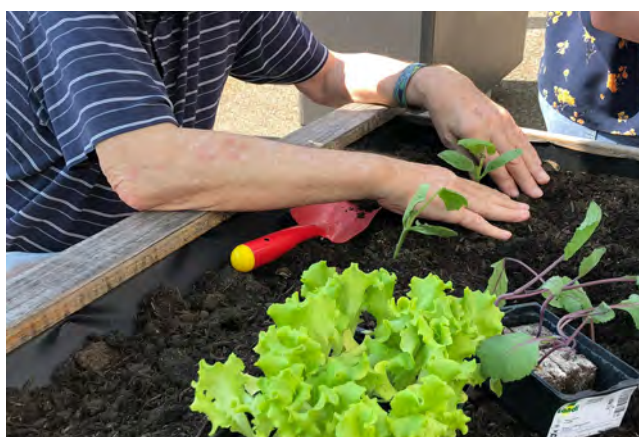
A chacun·e désormais de poursuivre ce chemin, pouvant désormais compter sur un nouveau directeur M. Yanick Vocat qui saura insuffler des impulsions nouvelles, donner des moyens et être le garant de la dynamique institutionnelle pour concrétiser des projets, le premier d'entre eux étant l'amélioration de l'accompagnement de ceux et de celles qui sont hébergées à la Sombaille.

Je forme pour mon successeur mes vœux les plus chaleureux pour une appropriation la plus stimulante possible du rôle de directeur et pour les nombreux projets qu'il souhaite initier dans cette maison et leur aboutissement.

J'aimerais remercier les chef·fe·s de service ainsi que le comité directeur et sa présidente, Mme Corine Bolay Mercier qui ont constitué un soutien indispensable aux modestes interventions que j'ai pu développer dans cette maison au cours de ces cinq mois passionnants.

La Chaux-de-Fonds, mai 2022.

*Le directeur ad intérim
Olivier Schnegg*



10. Home Le Temps Présent 1er rapport annuel

2021, année très particulière pour le Home Le Temps Présent puisque le contrat de fusion par absorption, signé par les Conseils de fondation de Temps Présent et de la FECPA le 18 juin, aboutit en date du 10 décembre par l'approbation de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations. Un soulagement général se ressent auprès des collaboratrices et collaborateurs après deux années de questionnement et d'insécurité qu'un tel processus a engendré.

Les travaux liés au projet institutionnel baptisé « L'Arbre du Temps » se sont poursuivis, dans un climat de partage et d'échanges constructifs. Le permis de construire pour le nouveau home court séjour a été déposé auprès de la ville de La Chaux-de-Fonds. Pour rappel, cette nouvelle construction permettra de garantir la continuité des missions de court séjour et d'accueil de jour de Temps Présent, tout en créant dans les Montagnes neuchâteloises un véritable pôle de compétences par le regroupement des différentes missions du Home Les Arbres et du Home Le Temps Présent.

Du point de vue du fonctionnement institutionnel, l'année a été particulièrement difficile, ceci pour deux raisons principales.

Tout d'abord, au premier trimestre, à la sortie de la deuxième vague de pandémie COVID, l'institution a fortement souffert d'un taux d'occupation excessivement bas au sein du court séjour au vu des nombreuses places disponibles dans les EMS du canton. La proportion relativement élevée des chambres à deux lits s'est également avérée problématique en ces temps de quarantaine et de mesures d'isolement. Ce taux d'occupation bas, déjà évoqué les années précédentes comme une préoccupation majeure, est ainsi principalement lié à des facteurs exogènes et donc hors de maîtrise des organes de gestion de l'institution.

La conséquence directe du bas taux d'occupation en court séjour s'est traduit par un manque à gagner financier très important. Au sein de tous les secteurs, il y a eu des mesures de réorganisation du travail et des ressources humaines pour adapter les dotations aux nouvelles caractéristiques du modèle de financement étatique. Malgré les efforts consentis et la créativité déployée par les cadres, l'exercice s'est terminé avec un déficit. Toutefois, comme pour 2020, les pertes liées aux effets de la pandémie devraient être en bonne partie compensées suite aux décisions du parlement cantonal.

Service des soins

Un taux d'occupation bas, durant certaines périodes dans l'année, ne se traduit pas par une charge en soins plus légère. Les situations de prise en charge des résident·e·s se sont alourdies, complexifiées et ne sont pas expressément liées à la situation de pandémie, toujours présente pour la deuxième année consécutive. Les nombreux mouvements au sein de l'équipe ont bousculé et fragilisé l'équipe de soins. L'investissement personnel constant, les liens d'amitié, la possibilité donnée de travailler sur sa propre charge émotionnelle et les retours toujours très positifs des résident·e·s et leurs familles ont permis à l'équipe de garder satisfaction au travail.

Service animation



Dans le contexte annuel, l'imagination et la réflexion des animatrices apportent créativité et adaptation dans les activités déployées auprès des résident·e·s. Leurs différentes et parfois surprenantes actions se sont traduites par des animations individuelles ou par petits groupes. Les restrictions sanitaires ont mis en évidence les besoins des résident·e·s de relations en présentiel et de maintien du lien avec les proches. L'apport du

secteur s'est avéré indispensable au bon équilibre de santé de la résidente et du résident et cet apport devra être renforcé à moyen terme.

Foyer de jour

Grâce à l'expérience acquise au niveau de la première vague, l'activité du foyer de jour n'a pas été entravée. Au niveau administratif, l'optimisation de la gestion des places a permis d'atteindre et de dépasser légèrement l'objectif budgétaire. En septembre, après la première étape de léger déconfinement, dix bénéficiaires éprouvant le besoin de retrouver des moments de vie sont partis pour un séjour de vacances de quatre jours à Estavayer. Avec beaucoup d'ingéniosité et d'énergie, les 25 ans d'existence du foyer de jour se sont fêtés sur trois jours. Les bénéficiaires, et sur invitation les personnes qui ont travaillé sur ce quart de siècle, se sont réunies pour partager un repas et un « quatre heures » hors norme, entrecoupés par la diffusion d'un diaporama de 1001 photographies, rappelant de mémorables instants de vie.



Service socio-hôtelier (administration, cuisine, intendance et technique)

Ce secteur a absorbé la majorité des actions du plan de mesures, baisse des dotations, réorganisation des horaires et gestion des nombreux mouvements en personnel. Le maintien de la qualité des prestations est resté l'objectif premier des cadres, qui ont également eu, comme deuxième objectif, de prendre soin des collaboratrices et collaborateurs, en portant une attention particulière à la détection de l'état de fatigue des employé·e·s. L'apport des apprenti·e·s s'est révélée soutenant en lien avec ces deux objectifs. En semaine, le travail des personnes d'accueil s'est décuplé en lien avec l'application des mesures de protection à faire respecter. L'engagement temporaire de trois lycéennes a permis un accueil orienté des visites les après-midi des samedis et dimanches.

Conclusion

Le dévouement et l'implication de l'ensemble du personnel sont exceptionnels, lui qui ne compte ni son temps ni ses efforts. Cette abnégation, soutenue par la vision du projet institutionnel en cours d'élaboration, a favorisé la réalisation du plan de mesures au prix de grand nombre de sacrifices. L'ambiance a donc alterné tour à tour entre le froid (pénibilité, résignation, inquiétude) et le chaud (adaptation, régénération, action).

J'adresse mes vifs remerciements et toute ma reconnaissance à chacun des membres du personnel pour l'excellent travail effectué ; toutes et tous ont conservé ferveur, professionnalisme et foi en les missions de l'institution dans ce contexte annuel si particulier, afin que l'institution garde son âme.

Je remercie nos partenaires, en particulier les membres du Conseil de fondation de la FECPA qui ont travaillé sans relâche au soutien de l'institution dans le nouveau contexte cantonal, les directeurs et les collaboratrices et collaborateurs des institutions et de l'administration FECPA pour leur aide et soutien dans cette année de transition. En guise de conclusion, j'évoque une célèbre citation Nelson Mandela pour continuer à aller de l'avant dans cette constante environnementale nommée le changement.

« Nous travaillerons ensemble pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y a le conflit, et donner l'espoir là où règne le désespoir ».

La Chaux-de-Fonds, mai 2022.

Le directeur
Marc Jean-Mairet

11. Projets dans les institutions

RASI, DIES et RLFinES

Le canton de Neuchâtel a entrepris, depuis quelques années, un important chantier dans le domaine de l'accueil de la personne âgée. La Planification médico-sociale pour les personnes âgées (PMS) vise « à soutenir la mise en place de solutions et d'infrastructures pour les personnes de plus de 65 ans présentant des fragilités, tout en suivant l'évolution et les attentes de la population »

Corollaire à la PMS, le dossier de l'évaluation des infrastructures immobilières, qui détermine ce qui peut être facturé aux résident·e·s en équivalent loyer, a également été revu. La question est d'évaluer financièrement ce qui est mis à disposition de la résidente et du résident (chambre, salle à manger, ascenseur, jardin, etc.), car certaines institutions étaient mieux rémunérées que d'autres, mais sans véritable explication cohérente, sauf à dire que « c'est ainsi, c'est historique... ».

Le canton de Neuchâtel a donc procédé à une évaluation immobilière de tous les homes à l'aide d'un outil développé par l'EPFL, l'outil EPIQR+. Cet outil dresse un état des lieux complet de chaque home et détaille les travaux à entreprendre dans 5 ans, 10 ans et 15 ans, pour entretenir l'infrastructure. Parallèlement à cela, le canton a nommé une Commission partenariale - composée de représentant·e·s de la Santé publique, de homes ainsi que d'architectes - qui a évalué chaque home à travers des critères quantitatifs (surfaces par résident·e des chambres, des espaces collectifs...) et qualitatifs (qualité de l'accessibilité, qualité de l'entrée, qualité de l'organisation spatiale ...).

Ajoutez à ces deux évaluations, les mesures AEAI (les mesures incendie à respecter) et vous arriverez, à l'aide d'un savant calcul, à déterminer ce qu'un·e résident·e doit payer par jour pour les infrastructures dans un EMS. C'est ce qu'on appelle la prestation loyer qui diffère bien entendu d'un EMS à l'autre.

Si cette réforme est basée sur l'idée de transparence et d'équité dans les prestations loyer, une injustice incompréhensible a été maintenue. Pour les homes ANEMPA, le 100% du prix de l'évaluation ne sera atteint qu'en 2023, alors que les homes à but lucratif ont le 100% depuis le début des évaluations immobilières en 2018!

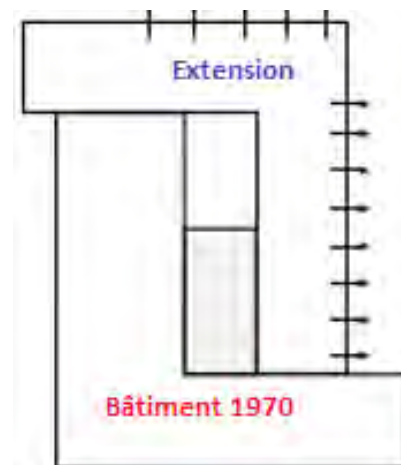
Ensuite, le canton s'est attelé à la révision de deux nouvelles réglementations et d'une nouvelle directive: le RASI (réglementation sur l'autorisation d'exploitation et la surveillance des institutions), le RLFinES (le règlement d'exécution de la loi sur le financement des EMS) et la DIES (Directive relative aux infrastructures des établissements spécialisés). Ces nouvelles réglementations, entrées en vigueur fin 2021, fixent d'innombrables points, comme les modalités de financement des EMS, la procédure d'autorisation (en cas de nouvelle construction, de transformation ou d'extension d'un home), les futures normes architecturales des homes... Ainsi par exemple sont déterminées les surfaces, par résident·e en m², des chambres, des salles de bains, des chauffages, des espaces collectifs; les hauteurs de plafonds ou des fenêtres; le nombre de vidoirs, de WC, de salles de bain, etc.

La FECPA, comme d'autres fondations, est lourdement impactée par ces nouvelles réglementations. Aux travaux EPIQR+ à entreprendre (et aux travaux indispensables AEAI liées à la sécurité) il faut ajouter aujourd'hui les travaux à entreprendre pour coller aux futures exigences. Et certaines exigences vont clairement être problématiques pour notre fondation: le nombre de salles d'eau, la surface des chambres, la surface de certains locaux professionnels...

La Santé publique a demandé à chaque direction d'établir un plan quinquennal, plan qui explique ce qui va être réalisé dans leur home pour respecter les nouvelles directives. C'est un exercice long, compliqué, difficile et laborieux! Merci aux directions pour leur travail, mais aussi aux architectes qui nous accompagnent dans ce processus.

Pour rappel, nous avons aujourd'hui trois projets de construction lancés bien avant l'établissement et l'adoption de ces nouvelles réglementations cantonales qui ont tout mis à l'arrêt: Agora à la Sombaille, un bâtiment court séjour aux Charmettes et la construction, dans le cadre de la fusion avec Temps Présent, d'un bâtiment court séjour aux Arbres. Nous espérons donc commencer que nos plans quinquennaux soient rapidement validés, afin que nous puissions commencer les travaux!

EMS La Sombaille – projet AGORA



En 2018, le Bureau Pelati remportait le concours d'architecture en vue de l'extension et de la rénovation de l'EMS La Sombaille. Le concept s'articule autour du bâtiment des années 70 qui sera agrandi par la construction d'une nouvelle aile.

La rencontre du bâtiment existant et de l'extension crée un espace central qui devient le cœur de l'institution. Le projet prévoit ainsi l'accueil de 118 résident·e·s réparti·e·s dans une unité de psycho-gériatrie, une unité de psychiatrie de l'âge avancée et trois unités de gériatrie. Il comptera deux tiers de chambres individuelles et un tiers de chambres à deux lits.

La première phase des travaux consiste à construire l'extension. Les résident·e·s du bâtiment de 1970 seront déménag·e·s dans la nouvelle extension. Durant la deuxième phase, le bâtiment de 1970 sera entièrement rénové (chambres, espaces intérieurs, façades, etc.). Enfin, lors de la troisième phase, les résident·e·s vivant dans le bâtiment de 1900 emménageront dans le bâtiment rénové.

A ce jour, nous sommes à bout touchant pour l'obtention du permis de construire et n'attendons plus que le feu vert de l'Etat pour commencer les travaux. Ce projet permettra à l'EMS La Sombaille d'offrir aux personnes âgées du canton un lieu de vie et de soins agréable et au personnel un outil de travail répondant aux besoins des différents services d'un point de vue de la fonctionnalité générale et de l'organisation spatiale.

Une fusion avec la Fondation Le Temps Présent

En mars 2021, le Home Le Temps Présent intègre la FECPA pour créer un nouveau pôle de compétence au service de la personne âgée dans les Montagnes neuchâtelaises.

C'est l'aboutissement d'un long processus qui garantit non seulement que les prestations de court séjour et de Foyer de Jour continuent à être offertes en Ville de La Chaux-de-Fonds, prestations indispensables au maintien à domicile des aîné·e·s, mais qu'elles puissent également se développer grâce à la construction d'un nouveau bâtiment qui sera intégré au sud du Home Les Arbres.

La nouvelle structure offrira des conditions d'hébergement en court séjour et un Foyer de Jour conformes aux exigences des autorités et aux attentes des futur·e·s résident·e·s.

Une cuisine et un restaurant verront aussi le jour pour augmenter le confort et le plaisir à table de nos résident·e·s et de leurs familles.

L'actuelle unité de psychogériatrie sera déménagée au 1er étage du Home Les Arbres pour offrir à nos résident·e·s un accès à un jardin thérapeutique extérieur.



Home médicalisé Les Charmettes - projet d'un construction d'un bâtiment destiné à l'accueil du Court Séjour (CS) aux Charmettes

Depuis les débuts en 2015 de la PMS et la définition de nouvelles missions d'accueil et d'hébergement de la personne âgée, le Home médicalisé Les Charmettes a souhaité jouer un rôle proactif et s'est inscrit dans une dynamique de développement des missions d'accueil de court séjour mais également d'accueil de jour pour faire des Charmettes un pôle de compétences. Ainsi, dès 2018, Les Charmettes ont accueilli les premiers hôtes en court séjour sur le 4ème étage, unité qui a organisé sa mutation de long en court séjour pour une durée provisoire le temps de la construction d'un bâtiment distinct. Dès le printemps 2019, un concours d'architectes a été lancé pour un projet d'extension du bâtiment actuel destiné à accueillir 30 lits de court séjour gériatrique en chambres à un lit.

En automne 2019, le jury a désigné comme lauréat du concours le projet du Bureau d'architecte Pelati. Immédiatement, notre fondation a institué une commission technique et une commission de construction pour avancer tambour battant et de manière professionnelle sur ce projet. En fin d'année 2020, nous avons pu déposer la demande du permis de construire avec l'ambition de pouvoir obtenir, d'ici à l'été 2021, le fameux sésame puis de pouvoir réaliser les appels d'offres et plans d'exécution pour démarrer le chantier dès les premiers beaux jours de 2022.

Hélas, le contexte cantonal avec la mise en consultation dès l'automne 2020 et l'adoption en fin d'année 2021 de trois législations et réglementations, nouvelles ou révisées, a freiné pour ne pas dire bloqué notre ardeur.

Malgré ce coup d'arrêt et nos ambitions repoussées, nous sommes néanmoins optimistes car la mission du court séjour est primordiale dans la PMS.

Revenons toutefois concrètement à ce projet d'extension pour en faire une brève description.



Comme le montre l'image de synthèse ci-contre, l'extension à l'est du bâtiment actuel prend la forme d'une aile d'une longueur d'une cinquantaine de mètres avec une entrée de l'institution repositionnée au centre du complexe permettant une séparation claire entre l'hébergement long et court séjour.

Le nouveau bâtiment comprend trois niveaux. Le rez-de-chaussée qui accueillera la réception, des espaces administratifs et de services, le tout permettant une orientation aisée grâce également à un nouvel ascenseur. Les deux autres étages ac-

cueillent chacun deux unités de vie regroupant 15 chambres individuelles avec WC et douche, disposées par groupe de cinq et orientées en direction du lac.

Voilà de quoi... patienter et... rêver, le Home médicalisé Les Charmettes et la FECPA comptent en tout cas fermement écrire le futur avec ce nouveau projet pour la qualité des prestations proposées et le bien-être des personnes hébergées.

Neuchâtel, mai 2022.

12. Rapport de la direction administrative

Durant l'année 2021, nous avons accueilli, au sein de la FECPA, la Fondation Le Temps Présent par une fusion par absorption. Les travaux pour mener à terme cette fusion ont été conséquents et menés durant toute l'année 2021. Ce n'est qu'en janvier 2022 que la fusion a été enregistrée au Registre du Commerce. Les travaux concernant ce rapprochement avec la Fondation Le Temps Présent ont été couplés avec l'étude d'un projet de pérennisation de la prestation du court séjour dans les Montagnes neuchâtelaises et avec un projet de nouvelle construction. Nous avons déjà débuté notre collaboration administrative en reprenant la partie de gestion de l'institution en juillet 2020 conjointement au transfert d'une employée d'administration du Home Le Temps Présent au sein de notre équipe comptable. Les transferts des collaboratrices et collaborateurs ont pu être finalisés fin 2021. Des réflexions sont en cours afin de trouver plus de synergie entre les homes Le Temps Présent et Les Arbres et l'administration de la FECPA.

Beaucoup de changements ont eu lieu dans les directions de nos institutions et c'est en 2021 que les questionnements sur l'organisation de la FECPA ont été les plus importants. Ce sont donc différents ateliers qui ont été initiés ou poursuivis :

- Révision des statuts
- SCI et directives FECPA
- Achats groupés

Nous avons dû continuer de communiquer de manière différente, la distanciation étant rendue nécessaire durant ce temps de pandémie sur une partie de l'année.

Vie de l'administration

Encore une année avec des absences de longue durée et pour la première fois à la FECPA des absences dues à la COVID. Le nombre de jours d'absence par EPT n'a jamais été aussi élevé. Toutes les absences n'ont pas pu être remplacées par des engagements (dont celui d'un nouveau collaborateur en janvier 2021), ce sont donc les taux d'activités des collaboratrices et collaborateurs de l'administration qui ont été modifiés temporairement.

Nous avons engagé en août 2021 quatre nouvelles collaboratrices, une collaboratrice dans le secteur secrétariat a remplacé une personne qui nous a quittés, une nouvelle apprentie suite à la réussite de l'apprentissage de la première apprentie accueillie à la FECPA, une responsable de formation qui travaille de manière transversale sur toutes les institutions et qui nous apportera une expertise dans l'analyse des besoins en termes de formation et enfin une collaboratrice dans le secteur comptabilité dans la perspective du remplacement d'une personne partant à la retraite en 2022.

Nous avons en 2021 poursuivi le télétravail durant les périodes où la COVID est revenue perturber nos habitudes de travail et de rencontres. Nous avons décidé en fin d'année de poursuivre partiellement la possibilité de télétravailler, un règlement et des avenants ont été créés afin de définir les contours de ce nouveau type de travail. Afin d'offrir une infrastructure informatique adéquate, les PC ont été remplacés par des portables et nous sommes passés à la téléphonie par Skype.

La nouvelle équipe a envisagé et réalisé de nombreux projets dans l'organisation de notre administration :

- Outils de communication et d'organisation WEDO
- Archivage
- Mise en place d'une nouvelle arborescence informatique
- Mise en place d'une solution informatique pour la consolidation des comptes des institutions et de la FECPA

La gestion administrative du personnel a requis plus de temps en 2021. Comme en 2020, nous parlons de RHT, d'allocation en cas d'isolement, de quarantaine en cas de cas contact, de voyage et de test. Suivre efficacement toutes les modifications dues à l'évolution de la pandémie en Suisse et plus particulière-

ment à Neuchâtel, tout cela aurait été fort difficile sans le soutien et l'investissement sans faille de notre secrétaire générale de l'ANEMPA, Mme Fabienne Wyss Kubler.

Des changements sont intervenus en 2021 concernant les homes pour lesquels l'administration FECPA offre ses services. Le Home Dubied a repris la gestion comptable de l'institution dans la perspective de la fusion avec le Home des Bayard. Le Home médicalisé du Val-de-Ruz nous a fait confiance en nous confiant dès la fin du printemps la gestion des salaires et dès le mois de septembre la gestion comptable de l'exploitation principale et de la fondation, la gestion et la facturation des résident-e-s restant assumées dans l'institution.

Dans le secteur secrétariat, la gestion des cours de la Formation continue ANEMPA a été reprise dès le 1er janvier 2021 par l'ANEMPA.

Je profite de ce rapport pour remercier vivement les collaboratrices et collaborateurs d'avoir pallié mon absence partielle qui s'est poursuivie durant l'année 2021, de m'avoir si bien représentée auprès de institutions et instances FECPA ou clientes.

Projets

Infrastructures et leur financement

Les projets de rénovation et de construction des infrastructures des institutions se sont poursuivis plus lentement en 2021. Nous attendions les décisions du DFS concernant les directives portant sur les normes de construction comprises dans le RASI, le RLFInES et la DIES. C'est en 2022 que tous les projets devront être présentés sous la forme des plans quinquennaux.

Gestion comptable

Dès janvier 2021, un nouveau plan comptable et de nouvelles comptabilités analytiques ont été introduits, qui tiennent compte, au-delà de la comptabilité financière, des statistiques fédérales et des coûts des différentes missions que les EMS proposent à la population.

Le changement d'un plan comptable est un travail conséquent et concerne bien sûr tous les EMS des deux associations faitières. Les directives cantonales et les outils de boucllement ont été tardivement communiqués aux institutions et ce n'est que lors du boucllement 2021 que l'adéquation entre les différents plans comptables et les objectifs poursuivis ont pu être contrôlés. Nous y travaillons encore durant ce printemps 2022, en adaptant les différentes clés et étapes de répartition des comptabilités analytiques SOMED et cantonales par mission.

Informatique

Nous restons un partenaire pour l'ANEMPA, le CIGES et le SIEN en ce qui concerne l'informatique. En 2021, les projets suivants sont à l'étude, ils se sont concrétisés ou se concrétiseront en 2021 :

- Opale - Introduction d'un logiciel de gestion des cafétérias et des réceptions avec une intégration dans la comptabilité et la facturation
- Opale - Facturation des prestations LiMA à l'acte
- Opale - Utilisation d'un module TVA
- Opale - Introduction des QR codes ou d'une facturation par XML.

Outre sa participation dans les projets, la FECPA a gardé le rôle de hotline et de formatrice pour les nouvelles utilisatrices et nouveaux utilisateurs tout au long de l'année.

Gérance des immeubles

Charmettes 10 A

Des travaux de réfection de peinture ont été effectués pour la partie de ferblanterie - barrières des balcons, terrasse et des rampes et escaliers d'accès. Afin de sécuriser le nord du bâtiment 10A pour le

passage des enfants entre le bâtiment 10B et le jardin, la barrière d'accès au sous-sol du bâtiment a été mise en conformité.

Charmettes 10 B

Toujours dans l'optique de sécuriser les accès, nous avons installé une clôture et un portail au nord le long de la rue des Ravières. Les bénéficiaires du foyer de jour et les enfants de la Crèche des Charmettes ne sont plus directement sur la route lors de leur sortie.

Ces installations ont été faites en même temps que le bétonnage des places de parc utilisées par les bénéficiaires du Foyer de jour au 10B.

Président-Wilson 1

C'est lors du départ de notre plus ancienne locataire (1984 à 2021) que nous avons mené les travaux de rénovation du dernier appartement. L'appartement a été vacant durant 4 mois, les délais des travaux ayant été retardés par les mesures sanitaires.

Outre ces projets de rénovation et de transformation, des travaux d'entretien courant ont bien sûr également été effectués tout au long de l'année.

Conclusion

L'année 2021 a apporté son lot de changements en lien ou non avec la pandémie qui nous a tous bousculés dans nos vies professionnelles comme personnelles avant de nous rendre plus organisés, solidaires pour y faire face.

Malgré tout et surtout merci à chacun·e, aux collaboratrices et collaborateurs de leur engagement pour les résident·e·s, la FECPA et ses institutions.

Merci au comité directeur et au Conseil de fondation de son soutien aux directions et au personnel.

Neuchâtel, mai 2022.

La directrice administrative
Gisèle HOSTETTLER FÄSSLER

RAPPORT DE PERFORMANCE

13. Rapport de performance



a) La mission

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est une fondation de droit privé au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Neuchâtel. La fondation a un caractère d'utilité publique et ne poursuit aucun but lucratif.

La fondation a pour but de

1. gérer des institutions pour personnes âgées au sens de la Loi de santé
2. de fournir des logements soumis à la Loi sur le logement à des loyers modérés

La fondation peut aussi participer à toute action destinée à promouvoir une organisation gériatrique dans le canton.

C'est dans le cadre de la gestion des institutions pour personnes âgées que la FECPA a fusionné par absorption dans le courant de 2021 avec la Fondation du Home médicalisé Le Temps Présent qui gère une institution de court séjour exploitant également un Foyer de jour bien connue à La Chaux-de-Fonds.

b) L'organisation

Le Conseil de fondation

La fondation est administrée par un Conseil de fondation de 12 membres. La personne chargée de présider le Conseil de fondation et les membres du Conseil de fondation sont nommés pour une période législative de quatre ans par le Conseil d'Etat. Leur mandat est renouvelable. Le Conseil de fondation a été nommé le 1er janvier 2018 pour quatre ans.

Le Conseil de fondation veille à la bonne marche des institutions et à l'exécution des prescriptions légales ou réglementaires en vigueur.

Il prend à cet effet toutes les décisions dictées par les circonstances et adopte les budgets annuels et les crédits extraordinaires, adopte les comptes, approuve le rapport de gestion. Il nomme et révoque la direction administrative, les directions et les médecins responsables des institutions.

Le Conseil de fondation édicte un règlement sur l'organisation de la gestion des institutions et sur la gestion et les tâches de l'administration.

M. Christophe Schwarb en assure la présidence depuis le 1er juillet 2013.

Sur proposition du DFS, des travaux importants de modification des statuts ont débuté en 2021 notamment pour supprimer la nomination des membres du Conseil par le Conseil d'Etat. D'autres modifications vous seront présentées dans le rapport 2022.

Le comité directeur

Le comité directeur est composé d'une présidente et de deux membres, nommés par le Conseil de fondation en son sein au début de chaque période législative.

Le comité directeur exécute les mandats qui lui sont confiés par le Conseil de fondation. Il organise lui-même son travail. Ses activités consistent notamment à coordonner la gestion des institutions, à gérer les affaires courantes, à assurer la liaison avec d'autres institutions et services similaires et à gérer la fortune de la fondation.

Mme Corine Bolay Mercier en assure la présidence depuis le 1er juillet 2018.

Le Bureau

Le Bureau est composé des trois personnes chargées de la présidence, de la vice-présidence et du secrétariat du Conseil de fondation, ainsi que de la présidente ou du président du comité directeur, cette dernière personne avec voix consultative. Il se réunit pour traiter les affaires urgentes.

L'Organe de révision

L'organe de révision qualifié est désigné par le Conseil de fondation. La Fiduciaire Muller Christe et associés est le réviseur nommé.

L'autorité de surveillance

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale à Lausanne exerce la surveillance de la fondation.

c) Le Département de tutelle - contexte

Le Département des finances et de la Santé est le département de tutelle des EMS neuchâtelois. La gestion des institutions est définie par la Loi sur le financement des EMS et sous la surveillance du Service cantonal de la Santé publique.

Les directions des institutions ont été et restent très actives dans les travaux menés dans le cadre des missions de la PMS. La FECPA offre aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel tous les types d'hébergement et de prestations prévus par la PMS.

Home médicalisé Les Arbres - hébergement long séjour gériatrique et psychogériatrique

Home médicalisé Les Charmettes - hébergement long séjour gériatrique et psychogériatrique, court séjour gériatrique et psychogériatrique, foyer de jour gériatrique et psychogériatrique

Home médicalisé Le Clos - hébergement long séjour gériatrique

Home médicalisé L'Ermitage - hébergement long séjour psychogériatrique

Le Logis pension - hébergement long séjour pension

EMS La Sombaille - hébergement long séjour gériatrique, psychogériatrique et psychiatrique

Home médicalisé Le Temps Présent - hébergement court séjour gériatrique et foyer de jour gériatrique

FECPA - appartements avec encadrement Les Vignes du Clos

d) Les organes dirigeants au 31 décembre 2021

Mme Vanessa ERARD	Directrice du Home de l'Ermitage et des Logis du Clos
M. Jean-Marc FAVRE	Directeur du Home médicalisé Les Arbres
Mme Gisèle HOSTETTLER FÄSSLER	Directrice administrative de la FECPA
M. Marc JEAN-MAIRET	Directeur du Home médicalisé Le Temps Présent
Mme Claudine MANGEAT	Directrice EMS La Sombaille, jusqu'en novembre 2021
M. Olivier SCHNEGG	Directeur ad intérim EMS La Sombaille, depuis novembre 2021
M. Claude-Alain ROY	Directeur du Home médicalisé Les Charmettes

Les directrices et directeurs assument la direction et l'exploitation de l'établissement et en sauvegardent les intérêts, conformément aux lois, statuts et conventions en vigueur. Les directions respectent et font respecter la philosophie et les valeurs de l'institution. Elles prennent toutes les mesures propres à assurer le bien-être, la sécurité et le confort des résident·e·s dans un contexte économique difficile, avec des objectifs de modernisation et de transformations des infrastructures qui ne sont pas toujours en lien avec les ressources mises à disposition par les autorités cantonales. Elles veillent aux bonnes relations entre les employé·e·s, les résident·e·s et leurs proches.

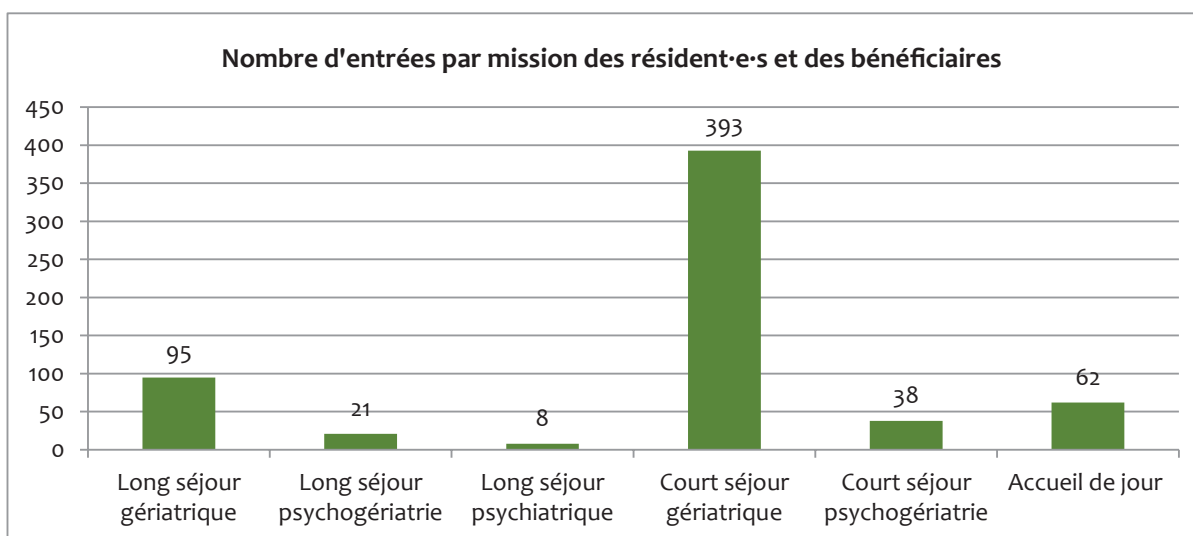
e) Statistiques

Les institutions de la FECPA ont offert en moyenne 401 lits d'hébergement dont 13 lits en pension et 388 lits en home médicalisé dans des unités gériatriques, psychogériatriques et psychiatriques de long séjour et gériatriques et psychogériatriques de court séjour.

Durant l'année 2021, 882 personnes ont résidé dans les institutions FECPA durant tout ou partie de l'année dont 436 en court séjour et lit d'urgence. Les accueils en court séjour ont en quelques années presque doublé le nombre de résident·e·s accueilli·e·s dans nos institutions.

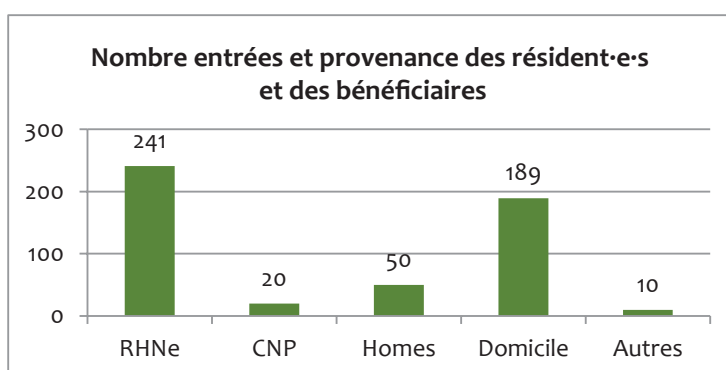
La majorité des 510 personnes qui sont entrées dans nos institutions en 2021 sont arrivées après un séjour hospitalier.

Résident·e·s long et court séjour, pension et foyer de jour

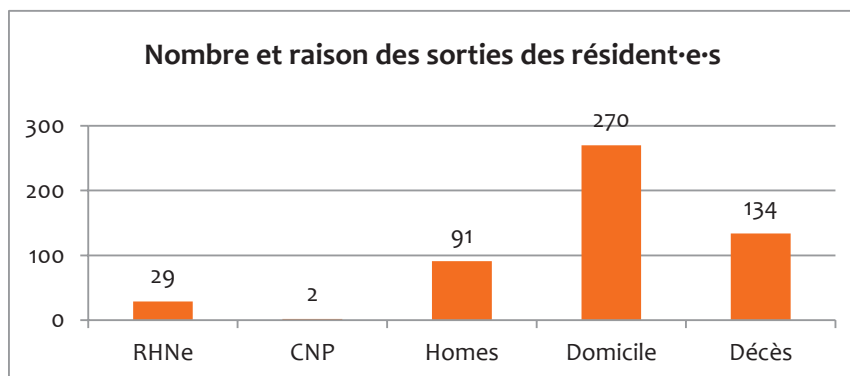
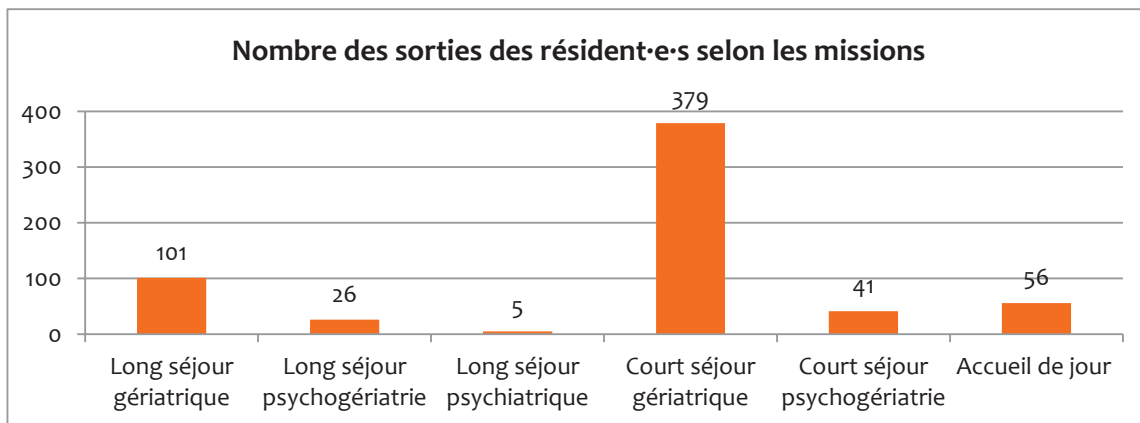


Les passages entre les secteurs d'une même institution donc entre les différentes prestations offertes court à long séjour ou foyer de jour à court séjour ne sont pas comptabilisées dans les entrées par provenance, y compris dans les graphiques suivants, dans les sorties.

Dans ces chiffres, nous avons intégré les journées consacrées au court séjour gériatrique de Temps Présent.



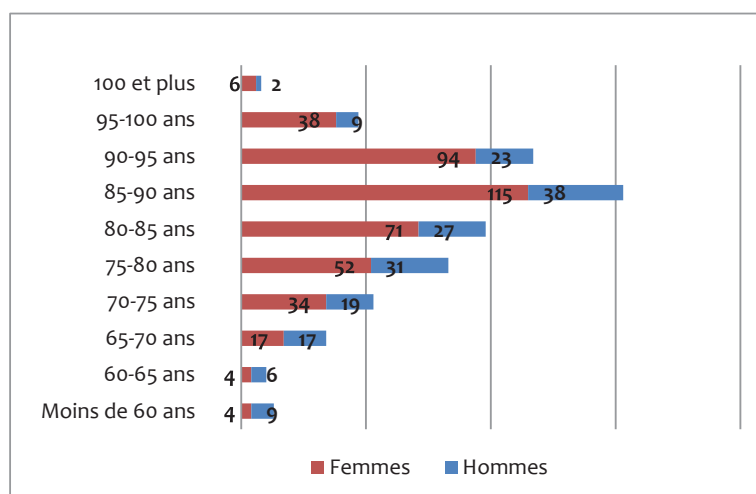
La COVID a eu des conséquences sur l'occupation des lits dans les institutions. En effet, si le home était contaminé, les entrées ont été reportées. Les quarantaines exigées à l'accueil d'un·e résident·e ont également été dissuasives pour les personnes âgées et leurs proches.



Il y a eu 134 décès durant l'année, ce nombre de décès est presque identique à 2020, donc toujours en lien avec la COVID.

Pyramide des âges

L'âge moyen des résident-e-s est de 83.26 ans. La moyenne d'âge a été calculée sans tenir compte des bénéficiaires des foyers mais avec les résident-e-s des courts séjours.



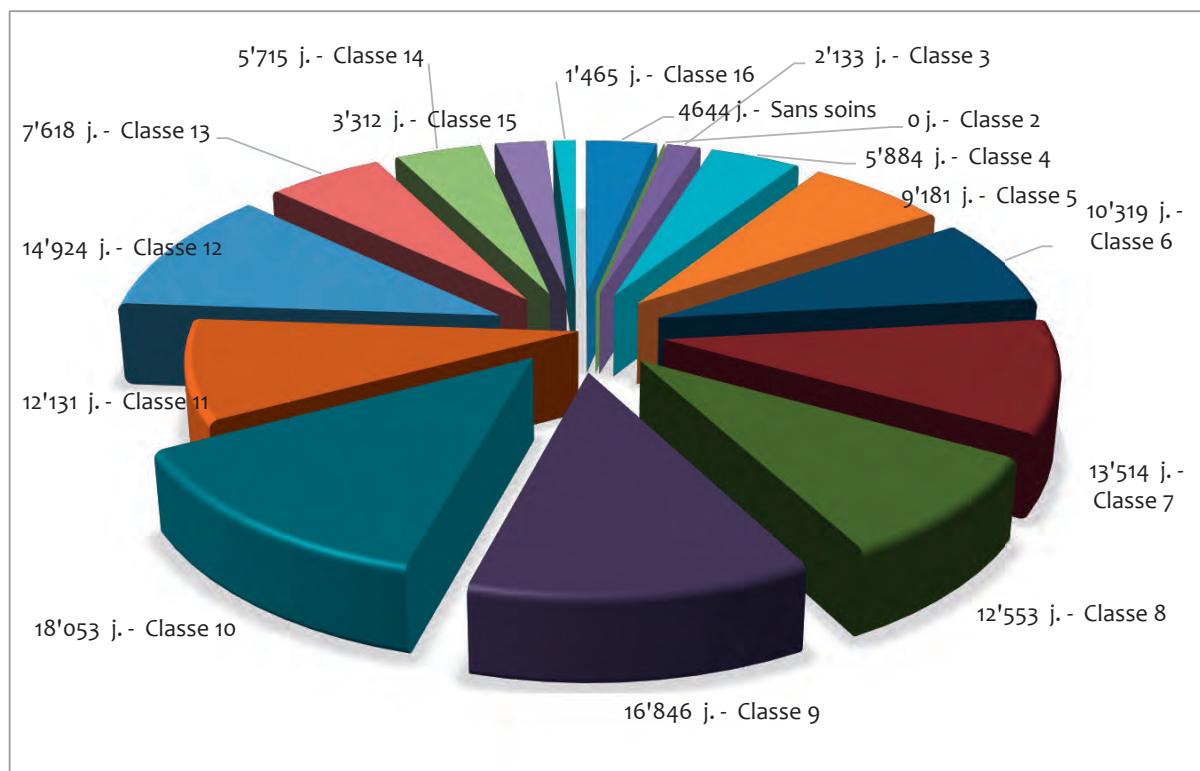
Les soins apportés aux résident-e-s vont vers une prise en charge plus lourde pour les longs séjours. Avec l'aide des services de soins et d'aide à domicile et des structures intermédiaires dont nous faisons partie avec nos secteurs court séjour, pension et foyer de jour, le séjour à domicile peut être prolongé et de ce fait, les personnes arrivent plus tardivement que précédemment en institution.

L'état de santé des résident-e-s se répartit selon les minutes de soins requises. Celles-ci sont quantifiées grâce à l'outil PLAISIR et se répartissent pour les assureurs maladie en 12 classes (les classes 13 à 16 sont reconnues comme classe 12) et pour le canton en 16 classes. Les soins journaliers peuvent aller au-delà de 300 minutes. A noter qu'il n'y a aucun-e résident-e en classe 1 et en classe 2.

Les prestations de soins aux bénéficiaires de Foyer de jour sont basées également sur des minutes de soin moyennes PLAISIR, bien que l'évaluation ne soit pas établie avec cet outil. Les 6628 journées de Foyer de jour ne sont pas comprises le graphique ci-dessous.

Les 138292 journées de résident·e·s accueilli·e·s dans les institutions FECPA se répartissent comme suit.

Nombre de journées par catégorie de dépendance PLAISIR

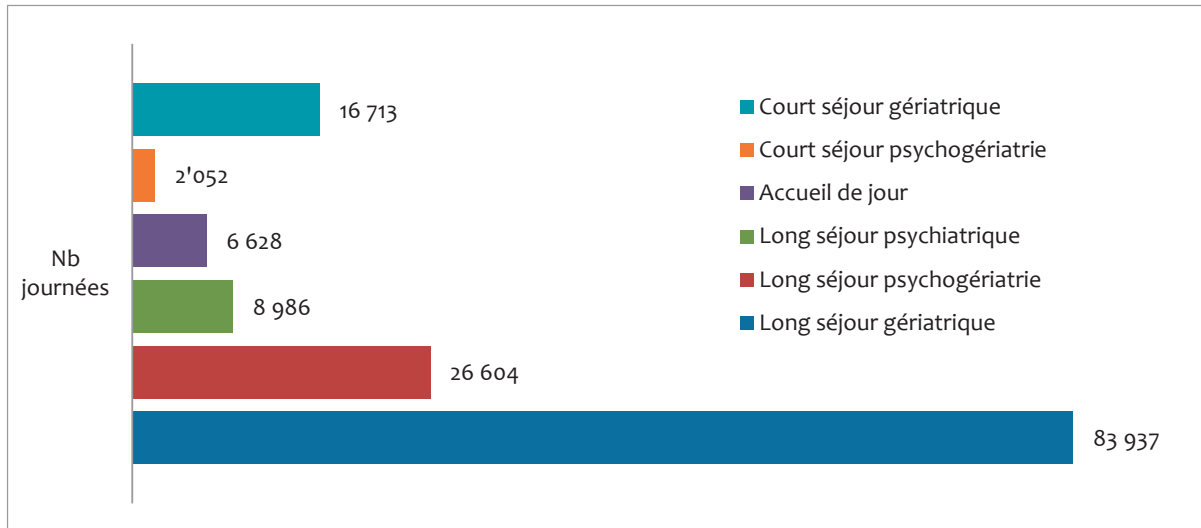


Classe 1 = 0 à 20 mn / classe 2 = 20 à 40 mn / classe 3 = 40 à 60 mn / classe 4 = 60 à 80 mn / classe 5 = 80 à 100 mn / classe 6 = 100 à 120 mn / classe 7 = 120 à 140 mn / classe 8 = 140 à 160 mn / classe 9 = 160 à 180 mn / classe 10 = 180 à 200 mn / classe 12 = 200 à 220 mn / classe 13 = 240 à 260 mn / classe 14 = 260 à 280 mn / classe 15 = 280 à 300 mn / classe 16 = dès 300 mn

Le Logis, pension, n'assume pas les soins aux pensionnaires. Ceux-ci sont assurés par des services de soins et d'aide à domicile. Les 4644 journées sont donc sans soins.

Comme nous l'avons à plusieurs reprises écrit, différentes missions ont été développées dans les institutions. Une vue d'ensemble des répartitions des journées nous semble intéressante pour comprendre l'évolution de l'accueil de la personne âgée, y compris avec l'accueil en foyer de jour.

Nombre de journées par mission



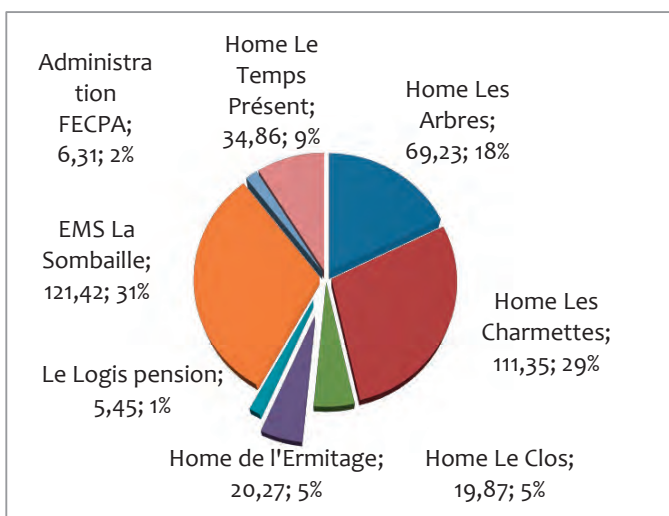
N'apparaît pas en détail dans ce graphe, les journées correspondant à la mission d'un lit d'urgence, au Home médicalisé Les Charmettes (lits compris dans l'unité de court séjour). 19 personnes ont été accueillies dans cette institution sous cette mission pour quelques jours.

La totalité des journées par mission y compris l'accueil de jour est de 144'920 journées.

f) Ressources humaines

Les institutions et l'administration de la FECPA ont employé en 2021 713 personnes pour 388.76 EPT (équivalent plein temps – sans apprenti·e·s et EPT théoriques), ce qui représente un taux d'activité moyen de 54.52% par personne. Le nombre de personnes et d'EPT est en augmentation principalement par l'arrivée des collaboratrices et collaborateurs du Home Le Temps Présent mais également par la gestion des ressources humaines induite par les absences dues à la COVID. Nous avons avec la pénurie de personnel formé eu recours à des agences de travail temporaires qui n'apparaissent pas dans ces statistiques. Ces professionnel·le·s sont comptabilisé·e·s sous le groupe 38 Honoraires qui sont ensuite convertis en EPT théoriques.

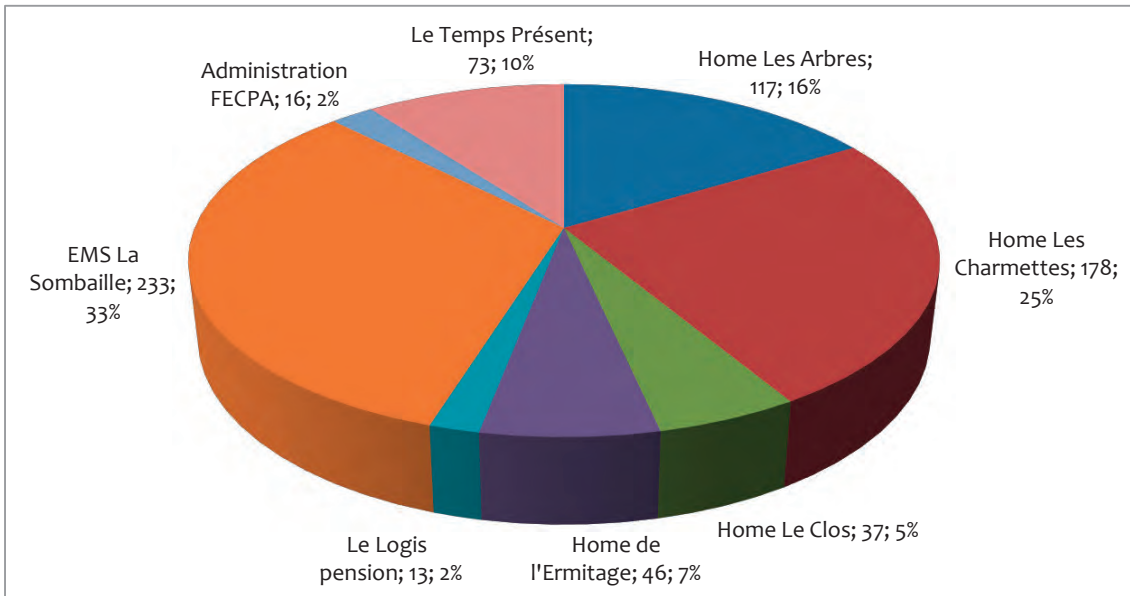
EPT par institution



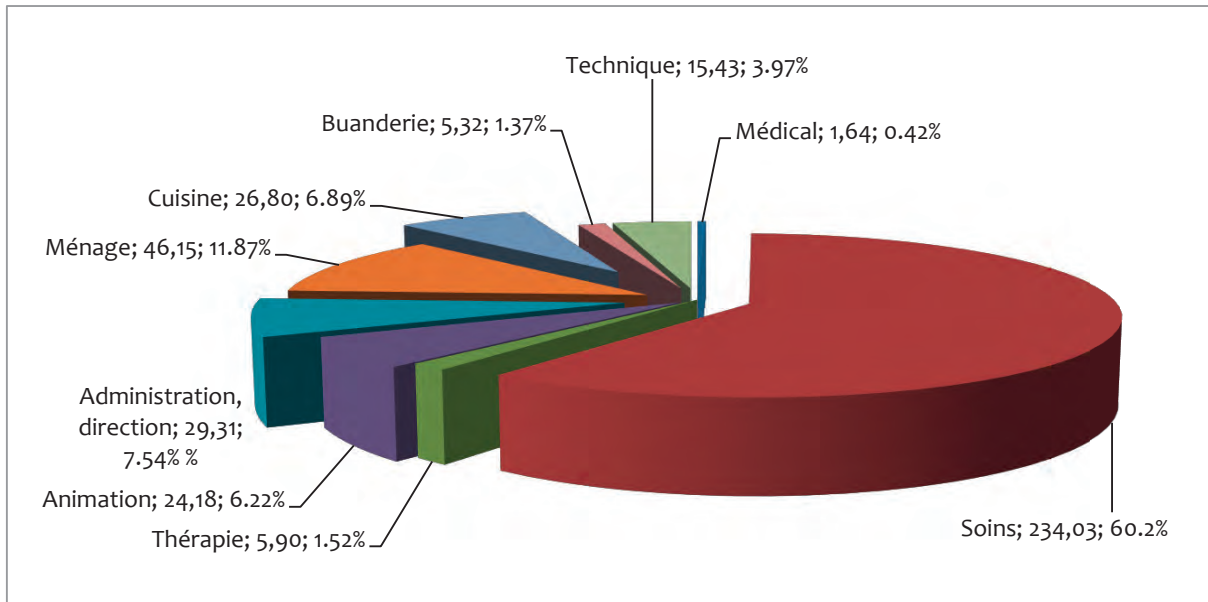
Nombre de lits par institution (en moyenne sur l'année)

Home Les Arbres	80	(19.95%)
Home Les Charmettes	110	(27.43%)
Home Le Clos	20	(4.99%)
Home l'Ermitage	20	(4.99%)
Le Logis	13	(3.24%)
Home Le Temps Présent	36	(8.98%)
EMS La Sombaille	122	(30.42%)
Total	401	(100%)

Nombre de collaboratrices et collaborateurs par institution



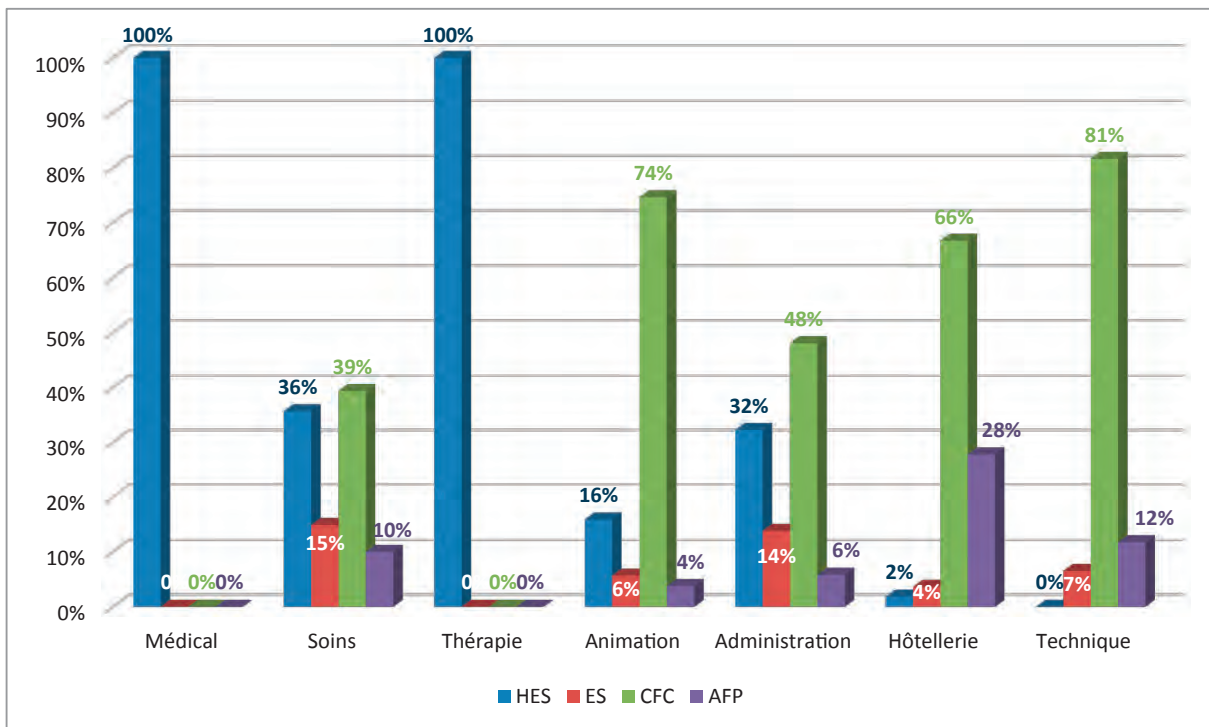
Répartition par secteur / EPT



Le personnel soignant représente 60.2% des EPT du personnel.

La formation du personnel est un objectif important, la FECPA et ses institutions soutiennent aussi bien les formations de base que les formations continues. Nous pouvons pour unifier nos offres de formation compter sur la collaboration de notre nouvelle chargée de formation FECPA.

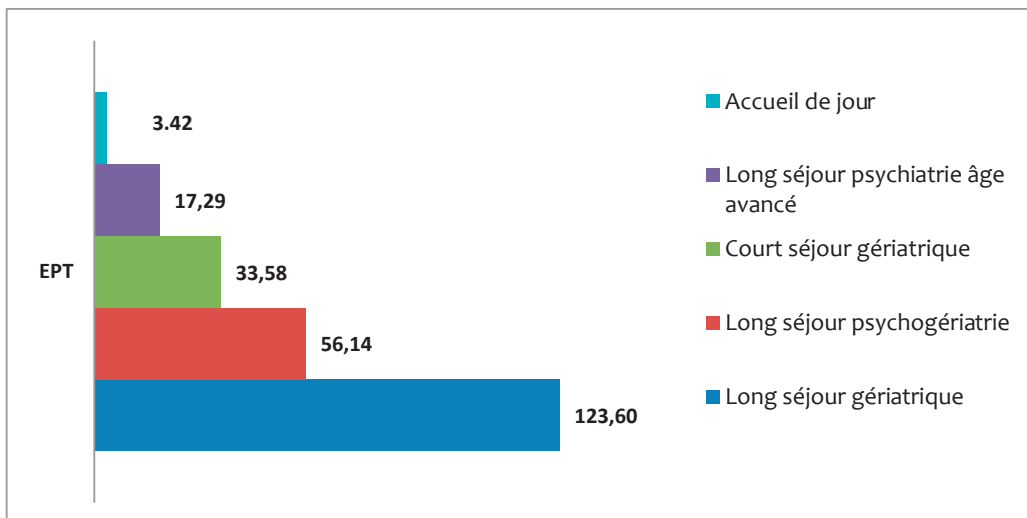
**Pourcentage par type de formation et par secteur des 314.40 EPT formés (total des EPT 388.76)
HES 86.60 EPT / ES 35.01 EPT / CFC 155.01 EPT / AFP 37.78 EPT**



Le personnel médical présenté dans ce graphe correspond aux professions de psychologue. Les titres universitaires ne font pas partie de cette statistique. Dans le secteur des soins, selon le RASI, 20% du personnel soignant doit être du personnel infirmier, nous pouvons constater à la lecture du graphique ci-dessus que le personnel formé HES et ES représente le 36% des EPT de ce secteur, la proportion de personnel diplômé est plus élevée dans les secteurs de court séjour. La formation des ASSC se trouve dans les 39% de personnes au bénéfice d'un CFC.

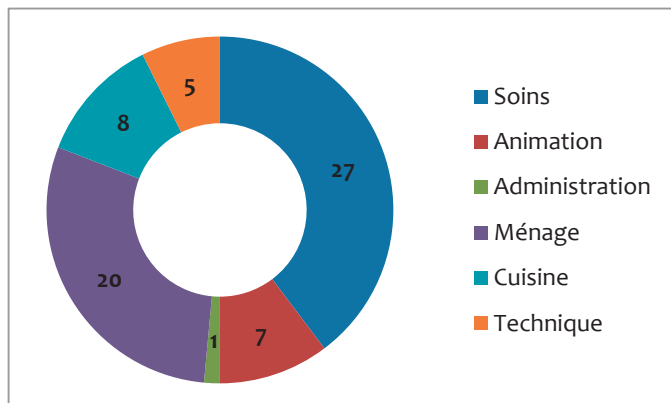
Une répartition des ressources du secteur des soins par mission est présentée. Les couvertures PLAISIR peuvent varier selon les missions. Pour le court séjour par exemple, les budgets sont établis sur une moyenne entre 95 et 97% de couverture PLAISIR alors que pour les foyers de jour la couverture PLAISIR peut être fixée à 80%. La mission pension n'est pas reprise dans ce graphe puisque les soins sont pris en charge par les services d'aide et de soins à domicile.

Nombre des EPT soins par mission



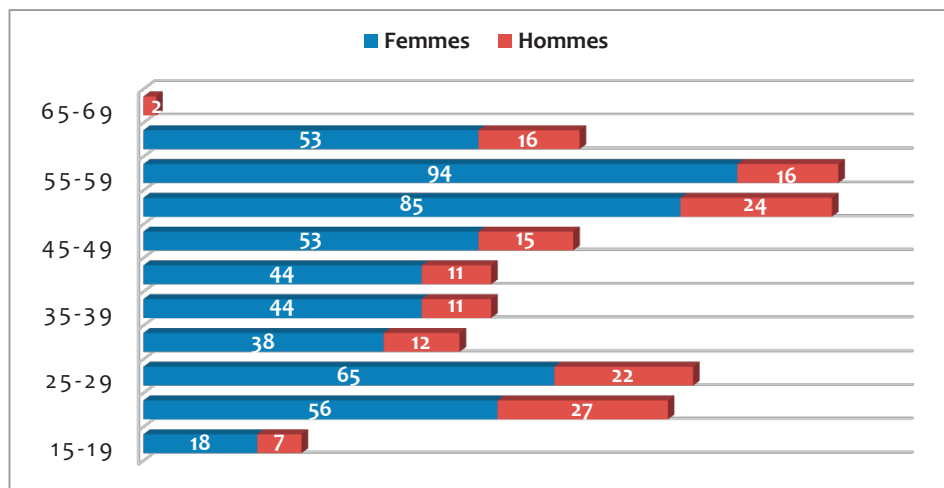
Institutions formatrices, les institutions FECPA ont suivi et formé en 2021 68 apprenti·e·s niveau CFC ou AFP, donc 9,53% par rapport à l'effectif total. Le Canton de Neuchâtel par le biais du FFPP et du contrat de prestations des institutions sous la rubrique des prestations d'intérêt général nous aide à la prise en charge de ces formations de base en nous allouant des subventions.

Nombre d'apprenti·e·s par secteur



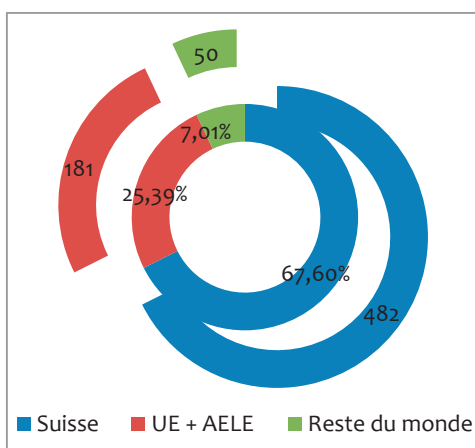
Comme nous l'écrivions ces dernières années et avec le sentiment que la pénurie de personnel formé s'accroît, la formation reste importante dans le secteur de la santé afin d'y pallier.

Structure des âges



L'âge moyen des collaboratrices et collaborateurs en 2021 est de 42,19 ans. Le 57,69% de nos collaboratrices et collaborateurs est âgé de plus de 50 ans.

Nationalités



Pour un total de 713 collaboratrices et collaborateurs, 482 sont d'origine suisse. Concernant les 181 collaboratrices et collaborateurs de l'UE et l'AELE, 100 sont d'origine française et 49 d'origine portugaise.

Taux de rotation du personnel (sans stagiaires et apprenti·e·s)

Le taux de rotation net est basé sur les départs volontaires. La rubrique des autres départs tient compte notamment des contrats à durée déterminée (CDD) et des fins de contrat suite à une longue maladie par exemple.

	Total cumulé année 2021
Entrées	111
Démissions	62
Retraites	12
Licenciements	15
Autres départs	36
Sous-total départs	90
Effectif début de période	491
Effectif fin de période	477
Effectif moyen	484
Taux de rotation net (ou taux de rotation volontaire)	12.81%
Taux de rotation brut	25.83%

Le taux de rotation brut 2020 sans le Home Le Temps Présent était de 22.88%. Les mutations de personnel ont été nombreuses et dues à la COVID pour un certain nombre. L'augmentation de ce taux est due principalement au nombre de CDD (autres départs) que nous avons dû conclure pour faire face à la pandémie.

COMPTES 2021

13. Comptes 2021

a) Bilan

		Notes	2020	2021
1	Actif		60'594'888.00	64'371'071.00
10	Actif circulant		11'281'272.00	11'884'291.00
100	Trésorerie et actifs côtés en bourse - court terme	annexe 12.d)	3'403'105.00	2'458'538.00
105	Créances envers les résident·e·s, assureurs et cantons	annexe 12. e)	7'176'846.00	8'009'237.00
106	Autres créances		148'003.00	132'141.00
107	Stocks	annexe 12. f)	404'582.00	416'483.00
109	Actifs de régularisation		148'736.00	867'892.00
11	Actif immobilisé		49'313'616.00	52'486'780.00
110	Terrains et immeubles		45'925'815.00	49'266'589.00
1100	Terrains		122'150.00	122'150.00
1105	Immobilisations corporelles immeubles	annexe 12. g)	45'803'665.00	49'144'439.00
11051	Immeubles exploitation principale		36'214'111.00	38'260'064.00
11056	Autres immeubles (immeubles de rendement)		8'646'500.00	8'953'800.00
11059	Constructions nouvelles en travaux		943'054.00	1'930'575.00
111	Mobiliers et immobilisations incorporelles		3'387'801.00	3'220'191.00
1110	Immobilisations corporelles meubles	annexe 12. h)	3'236'154.00	3'088'436.00
1120	Véhicules		146'645.00	126'753.00
1130	Immobilisations incorporelles		5'002.00	5'002.00
11300	Immobilisations financières		5'000.00	5'000.00
11400	Immobilisations incorporelles		2.00	2.00
2	Passif		60'594'888.00	64'371'071.00
20	Capitaux étrangers		30'803'804.00	31'911'746.00
200	Capitaux étrangers - court terme		7'500'495.00	7'735'806.00
2000	Dettes résultant de livraisons et de prestations		2'105'576.00	2'521'445.00
2010	Autres créanciers		64'746.00	64'613.00
2020	Paiements anticipés (résident·e·s)		1'268'900.00	1'369'700.00
2030	Dettes financières à court terme portant intérêt	annexe 12. j)	3'868'000.00	3'598'332.00
2083	Engagement Prévoyance.ne		0.00	181'716.00
2040	Compte de régularisation passif		193'273.00	23'933'715.00
206	Capitaux étrangers - long terme		23'036'146.00	591'672.00
2060	Dettes sur prêts (portant intérêt)		104'850.00	600'000.00
2065	Dettes hypothécaires	annexe 12. l)	22'931'296.00	22'742'043.00
208	Provisions	annexe 12 k)	287'163.00	242'225.00
22	Capital des fonds		1'330'314.00	1'437'368.00
2210	Capital des fonds affectés (dons)	annexe 12 m)	1'330'314.00	1'437'368.00
21	Fonds propres/capital de l'organisation		28'440'770.00	31'021'957.00
2100	Capital		4'444'113.00	4'733'918.00
2101	Ajustements RPC		20'903'121.00	22'403'216.00
2110	Découvert prévoyance.ne		2'193'775.00-	1'708'166.00-
2081	Réserve pour fluctuation résultat		627'196.00	819'590.00
2082	Réserve pour fluctuation recettes		1'115'221.00	1'115'221.00
2120	Réserve libre issue du bénéfice (provision libre)		4'283'669.00	4'679'305.00
2190	Résultat reporté (bénéfice et perte au bilan)		738'775.00-	1'021'127.00
2191	Résultat de l'exercice		0.00	0.00

b) Exploitation charges et produits – compte de résultat

		2020	2021
1	Produits d'exploitation	44'709'777.00	50'367'942.00
60	Taxes de pension et de soins	40'423'994.00	45'051'178.00
61	Honoraires des médecins	124'232.00	0.00
62	Autres prestations médicales	50'785.00	103'303.00
63	Services spécialisés	344'981.00	364'576.00
65	Autres prestations aux résident·e·s	219'408.00	409'937.00
66	Loyers et intérêts du capital	-108'471.00	-88'026.00
67	Exploitations annexes		128'430.00
68	Prestations au personnel et à des tiers	1'070'708.00	1'217'783.00
69	Contributions et dons (subventions cantonales)	2'584'340.00	3'180'761.00
3	Charges de personnel	35'829'420.00	41'143'458.00
30	Salaires médecins	238'666.00	169'000.00
31	Salaires personnel soignant	16'561'506.00	18'741'375.00
32	Salaires du personnel soignant des autres disciplines méd.	2'312'787.00	2'634'983.00
33	Salaires direction et administration	2'199'488.00	2'458'551.00
34	Salaires économat et service de maison	5'421'853.00	6'360'351.00
35	Salaires service technique	1'192'607.00	1'361'065.00
37	Charges d'assurances sociales	6'524'597.00	7'717'083.00
38	Honoraires pour prestations de tiers non assujettis aux assurances sociales	780'881.00	1'141'857.00
39	Autres charges de personnel	597'035.00	559'193.00
4	Autres charges d'exploitation	7'909'349.00	8'870'714.00
40	Matériel médical d'exploitation	531'633.00	532'745.00
41	Produits alimentaires et boissons	2'392'670.00	2'485'497.00
42	Ménage	746'963.00	840'102.00
43	Entretien et réparation des immobilisations corporelles	1'057'196.00	1'346'048.00
44	Charges d'investissements	52'883.00	70'332.00
45	Energie et eau	725'616.00	785'609.00
46	Intérêts et frais du capital	276'566.00	280'834.00
47	Bureau et administration	531'623.00	650'001.00
48	Autres charges liées aux résident·e·s	383'200.00	240'130.00
49	Autres charges d'exploitation	450'584.00	548'398.00
64	Amortissements	760'415.00	1'091'018.00
	RESULTAT D'EXPLOITATION	971'208.00	353'770.00

	2020	2021
RESULTAT D'EXPLOITATION (report)	971'208.00	353'770.00
Charges immobilières	535'337.00	468'388.00
Loyers encaissés	684'974.00	702'932.00
RESULTAT IMMOBILIER	149'637.00	234'544.00
720 Total des charges Cafétéria	416'258.00	788'523.00
726 Total des produits Cafétéria	219'514.00	
		2'771.00
RESULTAT HORS EXPLOITATION	-196'744.00	
		591'085.00
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	924'101.00	
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS AFFECTES	-34'011.00	-45'552.00
attribution	247'327.00	58'961.00
utilisation	213'316.00	13'409.00
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'137'417.00	604'494.00
VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Dont attribution/prélèvement au capital propre	-7'461.00	-5'621.00
Variations de la réserve de réévaluation des immobilisations	-753'488.00	-635'847.00
Dont attribution/prélèvement à Découvert prévoyance.ne	0.00	-33'830.00
Dont attribution/prélèvement à réserve fluctuation résultat	0.00	-141'332.00
Dont attribution/prélèvement à réserve fluctuation recettes	0.00	0.00
Dont attribution/prélèvement à réserve libre issue du bénéfice	-815'552.00	-509'300.00
Couverture par les pouvoirs publics site pilote	97'583.00	0.00
	341'501.00	721'736.00
RESULTAT ANNUEL	0.00	0.00

Le Service cantonal de la Santé publique a modifié les données de présentation des comptes des institutions. Les nouvelles directives ne sont que provisoires et ont été communiquées aux directions tardivement. Les organes de contrôle n'ont pas pu s'appuyer sur de nouvelles directives cantonales aux organes de contrôles et ont effectué leurs rapports sur les documents opale et selon les règles comptables en vigueur (CO et/ou SWISS GAP RPC 21). L'accent est maintenant donné aux comptabilités analytiques, cantonale (par mission) ou fédérale (OFS-SOMED par département). La présentation de la comptabilité financière se fera au travers des rapports des fiduciaires. Les statistiques précédemment incluses dans l'EMS-GEST ont été reprises partiellement dans un nouveau document provisoire. Les explications des différents investissements dans les comptes des immobilisations et équipements ne figurent plus dans les rapports. Dans l'incertitude due, d'une part à la pandémie, et, d'autre part, à la nouvelle réglementation concernant les infrastructures, les directions ont eu une gestion rigoureuse qui n'a toutefois pas permis dans le contexte sanitaire de générer un résultat bénéficiaire pour toutes les institutions et de constituer les réserves souhaitées pour les projets à venir. Le résultat final et consolidé est de CHF -540'652.- après attribution à des réserves pour les projets futurs. L'amortissement des engagements dus à CPCN (RFV et passage en primauté de cotisations) sont comptabilisés l'année suivante avec le résultat reporté.

La présentation du résultat sous la norme Swiss GAAP RPC 21 se fait avant attribution à des réserves, avant la variation du capital. Le résultat annuel 2021 se monte à CHF 604'494.- de bénéfice. Le détail des attributions du bénéfice est mentionné dans le tableau des variations du capital.

En raison des subventions cantonales extraordinaires concernant les frais et manque de recettes COVID, les résultats 2021 n'ont pas été attribués totalement (voir point o) autres informations page 55).

c) Tableau de variations du capital

	31.12.2019	Ajustements CO/RPC	Utilisation des réserves	Répartition résultat 2020	Attribution	Utilisation	31.12.2020
Variation du capital 2020							
Capital de base	4'326'652.00	110'000.00			7'461.00		4'444'113.00
Réserve de réévaluation des immobilisations	18'648'744.00	1'500'889.00			753'488.00		20'903'121.00
Réserve libre	0.00						0.00
Découvert prévoyance.ne	-2'097'895.00	-95'882.00					-2'193'777.00
Réserve pour fluctuation résultat	612'202.00	14'994.00					627'196.00
Réserve pour fluctuation recettes	1'076'050.00	39'171.00					1'115'221.00
Réserves rénovation :	0.00						0.00
- Immeubles patrimoine financier	1'634'730.00		-463'843.0		142'175.00		1'313'062.00
- Immeuble Home médicalisé les Arbres	643'356.00		-76'690.00		289'400.00		856'066.00
- Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	445'000.00		-145'000.0		115'977.00		415'977.00
- Immeuble Home de L'Ermitage		35'247.00					35'247.00
- Immeubles Les Logis du Clos	0.00						0.00
- Immeuble EMS La Sombaille	1'420'520.00		-25'201.00		268'000.00		1'663'319.00
Couverture par les pouvoirs publics site pilote (report déficit)	-299'691.00					-97'583.00	-397'274.00
Résultat reporté	0.00					-341'501.00	-341'501.00
Résultat de l'exercice	0.00			1'137'417.00		-1'137'417.00	0.00
Fonds propres totaux	26'409'668.00	1'604'419.00	-710'734.00	1'137'417.00	1'576'501.00	-1'576'501.00	28'440'770.00

	31.12.2020	Ajuste-ments CO/RPC	Utilisation des réserves	Répartition résultat 2021	Attribution	Utilisation	31.12.2021
Variation du capital 2021							
Capital de base	4'444'113.00	284'184.00			5'621.00		4'733'918.00
Réserve de réévaluation des immobilisations	20'903'121.00	864'248.00			635'847.00		22'403'216.00
Réserve libre	0.00						0.00
Découvert prévoyance.ne	-2'193'777.00				485'609.00		-1'708'168.00
Réserve pour fluctuation résultat	627'196.00	5'909.00			227'587.00	-41'102.00	819'590.00
Réserve pour fluctuation recettes	1'115'221.00						1'115'221.00
Réserves rénovation:	0.00						0.00
- Immeubles patrimoine financier	1'313'062.00		-174'426.00		208'933.00		1'347'559.00
- Immeuble Home médicalisé les Arbres	856'066.00		-297'304.00		172'000.00		730'762.00
- Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	415'977.00				206'802.00		622'779.00
- Immeuble Home de L'Ermitage	35'247.00				32'200.00		67'447.00
- Immeubles Les Logis du Clos	0.00						0.00
- Immeuble EMS La Sombaille	1'663'319.00		27'455.00		152'000.00		1'872'774.00
Couverture par les pouvoirs publics site pilote (report déficit)	-397'274.00				97'583.00		-299'691.00
Résultat reporté	-341'501.00				341'501.00	-721'436.00	-721'436.00
Résultat de l'exercice	0.00			604'494.00		-604'494.00	0.00
Fonds propres totaux	28'440'770.00	1'222'327.00	-444'275.00	604'494.00	2'565'673.00	-1'367'032.00	31'021'957.00

d) Tableau des flux de trésorerie

	2020	2021
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Résultat avant variation du capital des fonds	924'101.00	591'085.00
Variation des provisions	701'891.00	134'679.00
Amortissements	869'856.00	1'196'913.00
Augmentation/Diminution des débiteurs	-992'307.00	-581'905.00
Augmentation/Diminution des autres débiteurs	7'261.00	27'936.00
Augmentation/Diminution des stocks	-91'405.00	36'291.00
Augmentation/Diminution des comptes de régularisation d'actif	-28'324.00	-701'582.00
Augmentation/Diminution des créanciers	690'651.00	332'966.00
Augmentation/Diminution des autres dettes à court terme	1'048'728.00	-257'176.00
Augmentation/Diminution des comptes de régularisation de passif	68'443.00	-40'355.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	3'198'895.00	738'852.00
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Investissements en immobilisations corporelles immeubles	-88'054.00	-478'055.00
Investissements constructions en cours	-999'912.00	-1'066'866.00
Investissements en immobilisations corporelles meubles	-694'220.00	-352'919.00
Investissements en immobilisations financières	0.00	0.00
Désinvestissements en terrain	0.00	0.00
Apport trésorerie Home de L'Ermitage au 1.1.2020	109'262.00	0.00
Apport trésorerie Home Le Temps Présent au 1.1.2021	0.00	34'723.00
Subventions	73'905.00	61'996.00
Désinvestissements en immobilisations corporelles immeubles	0.00	0.00
Désinvestissements construction en cours	0.00	0.00
Désinvestissements en immobilisations corporelles meubles	9'000.00	1'400.00
Désinvestissements en immobilisations financières	200.00	0.00
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	0.00	0.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-1'589'819.00	-1'799'721.00
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Augmentation/Diminution des dettes financières à long terme	-738'260.00	-845'616.00
Subventions reçues du SCSP (COVID et pension)	0.00	930'962.00
Utilisation des réserves	-710'732.00	30'956.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-1'448'992.00	116'320.00
TOTAL DES FLUX DE FONDS	160'084.00	-944'567.00
Etat des liquidités au 1er janvier	3'243'021.00	3'403'105.00
Etat des liquidités au 31 décembre	3'403'105.00	2'458'538.00
VARIATION DES LIQUIDITES	160'084.00	-944'567.00

15. Annexe aux comptes annuels 2021 (en francs suisses CHF)

a) Présentation

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est une fondation de droit privé, à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et maître d'ouvrage d'utilité publique, sise à Neuchâtel, qui propose des prestations d'hébergement et d'encadrement aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel. Les institutions sont réparties dans le Canton, trois à La Chaux-de-Fonds, une au Val-de-Ruz et trois à Neuchâtel. Les appartements avec encadrement sont situés à Neuchâtel.

b) Principes comptables

Les comptes de la FECPA ont été établis au 31 décembre conformément à la Loi suisse et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (SWISS GAAP RPC 21). Les comptes sont préparés selon le principe des coûts historiques à l'exception des immeubles d'exploitation et des immeubles de rendement. Les comptes sont présentés en francs suisses (CHF). Le Conseil de fondation a approuvé les comptes en date du 15 juin 2022.

c) Principes d'évaluation

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur peuvent être apportées avec les éventuelles provisions (du croire sur débitrices et débiteurs).

Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, excepté les provisions à long terme qui ont été actualisées.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles, exception faite des immeubles, ont été évaluées au coût historique dès l'année 2011. Les montants actifs au 31 décembre 2011 ont été repris à cette valeur pour un amortissement selon le plan d'amortissement défini par le SCSP. La reprise des immobilisations corporelles du Home Le Temps Présent a été évaluée au 1er janvier 2021.

Comme dit dans nos précédents rapports, il n'a pas été possible de définir la valeur d'acquisition pour les immeubles, l'évaluation s'est basée sur une moyenne des trois valeurs connues y compris pour le Home Le Temps Présent : valeur de rendement, estimation cadastrale et assurance incendie. Les infrastructures des EMS dans le canton de Neuchâtel ont fait l'objet en 2018 d'une évaluation de la valeur intrinsèque. La consolidation de ces valeurs et la reconnaissance de celle-ci par le DFS ont été finalisées en fin de l'année 2018. La rémunération de la mise à disposition des immeubles pour l'hébergement des résident-e-s (prestation loyer) est calculée sur la base de la directive du 16 octobre 2017 du Conseiller d'Etat en charge du DFS et a été ramenée en 2019 à environ 55% de la rémunération calculée. Elle est passée à 80% au 1er janvier 2020, à 85% au 1er janvier 2021. Les valeurs des immeubles seront retraitées en 2022 voire 2023 puisque le DFS prévoit de rémunérer les institutions avec le 100% de la valeur loyer dès le 1er janvier 2023.

Les immeubles de rendement sont valorisés selon l'état locatif ajusté auquel on applique un taux de capitalisation obtenu par comparaison avec des objets similaires. Ce taux tient compte de la situation, de l'occupation (taux de vacance) et de l'état d'entretien. Le taux de capitalisation a été estimé à 6% pour les immeubles sis sur la commune de Neuchâtel et à 7% pour l'immeuble sis sur la commune de La Chaux-de-Fonds.

Amortissements

Les amortissements des équipements ont été calculés sur la méthode linéaire à contrario de ce qui a toujours été fait précédemment à savoir sur la valeur dégressive. Le delta entre les deux méthodes génère une dépréciation de CHF 162'173.76 comptabilisée au 1er janvier 2015 en diminution du capital.

	Années	Principe
Immeubles	50 ans	Méthode linéaire
Equipements médicaux	8 ans	Méthode linéaire
Equipements informatiques	4 ans	Méthode linéaire
Equipements administratifs, transmission et téléphonie, hôteliers, de cuisine et techniques	10 ans	Méthode linéaire
Ascenseur, chauffage	20 ans	Méthode linéaire
Véhicules	10 ans	Méthode linéaire
Immobilisations incorporelles (Qualité)	10 ans	Méthode linéaire

Dons et legs

L'utilisation des dons est réservée à des projets d'intérêt général au bénéfice des résident·e·s, des employé·e·s ou de l'institution, selon le but du fonds.

Les dons sont reconnus dans le bilan et sauf mention particulière de la donatrice ou du donateur sont considérés comme donations et legs pour l'institution. Lorsque la donatrice ou le donateur mentionne un but ou des destinataires particuliers, alors le don est attribué en conséquence. Ces fonds sont présentés conformément à la norme 21 des SWISS GAAP RPC.

Ces fonds sont gérés par la direction des établissements concernés. Ils doivent être utilisés exclusivement au bénéfice de l'ensemble ou d'un groupe de résident·e·s, des employé·e·s ou de l'institution qui les a reçus. Les décisions d'attribution des dons sont prises par la direction après consultation des bénéficiaires ou de la présidence du comité directeur voire du Conseil de fondation selon les montants dépensés.

La FECPA n'a aucun fonds non affecté dans son bilan au 31 décembre 2021 ou au 31 décembre 2020.

Capital de l'organisation

Cette position comprend les moyens pouvant être utilisés dans le cadre des objectifs définis dans les statuts de la fondation.

d) Liquidités

	2020	2021
Caisses	22'485.00	39'999.00
Comptes postaux	276'297.00	369'112.00
Banques c/c exploitation	2'753'187.00	1'700'914.00
Autres banques	351'136.00	348'513.00
Total Liquidités	3'403'105.00	2'458'538.00

e) Débiteurs

	2020	2021
Créances envers les résident·e·s et les assureurs-maladie	4'806'091.00	5'053'511.00
Créances envers le Canton	2'886'252.00	3'512'582.00
Créances envers les résident·e·s autres thérapies	37'586.00	8'303.00
Créances douteuses envers les résidents	18'480.00	0.00
Ducroire	-571'563.00	-565'159.00
Total débitrices et débiteurs	7'176'846.00	8'009'237.00

Nous rencontrons toujours une difficulté pour la reconnaissance des prestations de soins en Foyer de jour principalement sur la reconnaissance du tiers payant. Une solution est en passe d'être trouvée (pour l'arriéré et pour les factures à venir) avec les assureurs maladie grâce à l'établissement des factures en XML. C'est un découvert d'environ CHF 157'000.– qui figure dans les chiffres 2021 des débiteurs.

Le du croire couvre le risque débiteur lié aux résident·e·s.

f) Stocks

	2020	2021
Stock pharmacie	19'482.00	9'049.00
Stock magasin médical	110'770.00	130'521.00
Stock combustibles	2'976.00	1'295.00
Stock alimentation	88'016.00	110'813.00
Stock ménage	94'506.00	86'460.00
Stock cafétéria	20'814.00	3'906.00
Autres stocks	68'018.00	74'439.00
Total Stocks	404'582.00	416'483.00

Les stocks sont constitués principalement d'articles pour l'hôtellerie. Ils sont évalués à la valeur d'achat.

g) Immeubles

Mouvements exercice 2020

	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Constructions nouvelles en travaux	Total
Valeur brute au 01.01	36'031'159.00	8'341'500.00	1'626'630.00	45'999'289.00
Ajout de l'Ermitage au 01.01	3'100'000.00		965'369.00	1'053'423.00
Ajout dans la période	88'054.00		203'318.00	388'704.00
Subventions	-278'905.00			-278'905.00
Cession/transfert dans la période	1'648'946.00		-1'648'946.00	0.00
Valeur brute au 31.12	40'589'254.00	8'341'500.00	943'053.00	49'873'807.00
Amortissements cumulés et ajustements de valeurs cumulés au 01.01	3'563'358.00			3'563'358.00
Utilisation provision				0.00
Amortissements dans la période	811'785.00			811'785.00
Ajustement valeur		-305'000.00		-305'000.00
Amortissements et ajustements de valeurs cumulés au 31.12	4'375'143.00	-305'000.00	0.00	4'070'143.00
Valeur nette comptable au 31.12	36'214'111.00	8'646'500.00	943'053.00	45'803'665.00

Mouvements exercice 2021

	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Constructions nouvelles en travaux	Total
Valeur brute au 01.01	40'589'254.00	8'646'500.00	943'053.00	50'178'807.00
Ajout de Temps Présent au 01.01	2'500'000.00		52'320.00	2'552'320.00
Ajout dans la période	478'055.00		935'201.00	1'413'256.00
Subventions	-61'996.00			-61'996.00
Cession/transfert dans la période				0.00
Valeur brute au 31.12	43'505'313.00	8'646'500.00	1'930'574.00	54'082'387.00
Amortissements cumulés et ajustements de valeurs cumulés au 01.01	4'375'143.00			4'375'143.00
Utilisation provision				0.00
Amortissements dans la période	870'106.00			870'106.00
Ajustement valeur		-307'300.00		-307'300.00
Amortissements et ajustements de valeurs cumulés au 31.12	5'245'249.00	-307'300.00	0.00	4'937'949.00
Valeur nette comptable au 31.12	38'260'064.00	8'953'800.00	1'930'574.00	49'144'439.00

Le montant des locations facturées définit la valeur des immeubles de rendement. Pour la valeur des immeubles de rendement, nous repartons chaque année de la valeur nette afin de ne pas cumuler année après année les ajustements de valeur.

h) Equipements

Immobilisations corporelles - mouvements exercice 2020

	Ascenseur, chauffage	Equipements			Véhicules
		administratifs, transm. et téléphonie, hôteliers, de cuisine, techniques	médicaux	informatiques	
Valeur comptable au 01.01	1'205'706.00	5'185'519.00	937'728.00	292'570.00	351'862.00
Ajout de L'Ermitage au 01.01	19'334.00	44'647.00	1.00	142.00	1.00
Ajout dans la période	0.00	516'702.00	12'961.00	70'255.00	94'300.00
Cession/transfert dans la période					-49'000.00
Valeur brute au 31.12	1'225'040.00	5'746'868.00	950'690.00	362'967.00	397'163.00
Amortissements cumulés au 01.01	401'582.00	2'911'463.00	755'406.00	217'915.00	211'757.00
Amortissements dans la période	61'253.00	591'579.00	59'607.00	50'603.00	38'761.00
Cession/transfert dans la période					
Amortissements cumulés au 31.12	462'835.00	3'503'042.00	815'013.00	268'521.00	250'518.00
Valeur nette comptable au 31.12	762'205.00	2'243'826.00	135'677.00	94'446.00	146'645.00

Immobilisations corporelles - mouvements exercice 2021

	Ascenseur, chauffage	Equipements			Véhicules
		administratifs, transm. et téléphonie, hôteliers, de cuisine, techniques	médicaux	informatiques	
Valeur comptable au 01.01	1'225'040.00	5'746'868.00	950'690.00	362'967.00	397'163.00
Ajout de Temps Présent au 01.01	64'286.00	6'195.00	4'048.00	66'990.00	8'001.00
Ajout dans la période	0.00	243'512.00	23'157.00	86'250.00	0.00
Cession/transfert dans la période					-1'400.00
Valeur brute au 31.12	1'289'326.00	5'996'575.00	977'895.00	516'207.00	403'764.00
Amortissements cumulés au 01.01	462'835.00	3'503'042.00	815'013.00	268'521.00	250'518.00
Amortissements dans la période	64'467.00	444'942.00	52'635.00	80'112.00	26'493.00
Cession/transfert dans la période					
Amortissements cumulés au 31.12	527'302.00	3'947'984.00	867'648.00	348'633.00	277'011.00
Valeur nette comptable au 31.12	762'024.00	2'048'591.00	110'247.00	167'574.00	126'753.00

Immobilisations incorporelles - mouvements exercice 2020

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations financières
Valeur comptable au 01.01	127'862.00	5'200.00
Ajout dans la période	1.00	
Cession/transfert dans la période		-200.00
Valeur brute au 31.12	127'832.00	5'000.00
Amortissements cumulés au 01.01	111'944.00	
Amortissements dans la période	15'917.00	
Cession/transfert dans la période		
Amortissements cumulés au 31.12	127'861.00	
Valeur nette comptable au 31.12	2.00	5'000.00

Immobilisations incorporelles - mouvements exercice 2021

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations financières
Valeur comptable au 01.01	127'832.00	5'000.00
Ajout dans la période		
Cession/transfert dans la période		-200.00
Valeur brute au 31.12	127'863.00	5'000.00
Amortissements cumulés au 01.01	127'861.00	
Amortissements dans la période		
Cession/transfert dans la période		
Amortissements cumulés au 31.12	127'861.00	
Valeur nette comptable au 31.12	2.00	5'000.00

Les immobilisations incorporelles sont composées des coûts de la mise en place de la certification Qualité et des titres.

i) Prévoyance professionnelle

La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (ci-après: CPCN – ex prévoyance. ne) est un établissement de droit public, indépendant de l'État, doté de la personnalité juridique et ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Elle est inscrite au Registre du commerce.

La CPCN a pour but d'assurer le personnel des employeurs de la fonction publique du canton de Neuchâtel contre les conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès.

La CPCN affiche au 31.12.2021 une performance de +8.4% et un degré de couverture de 81.6%. La réserve de fluctuation de valeur (RFV) est entièrement constituée (950 millions) en protection de la volatilité des marchés boursiers. De plus, la caisse dispose de provisions renforcées (+600 millions) pour se prémunir d'une baisse des rendements futurs. Les lignes de prudence et la consolidation structurelle portent leurs fruits. Le Conseil d'administration a ainsi pu rémunérer les avoires de vieillesse à hauteur de 5% en 2021 et allouer une rente mensuelle complémentaire à caractère exceptionnel en janvier 2022.

La part du découvert technique au 1er janvier 2022 imputable aux homes de la FECPA est de CHF 21'579'695.00 (2020 : CHF 23'241'898.00).

La fondation est au bénéfice d'une garantie octroyée par le Conseil d'État dans son arrêté du 3 juillet 2019. Cette garantie s'élève au 31 décembre 2021 à CHF 21'579'695.00. Elle est destinée à couvrir les prestations dues en vertu de la LCPFPub au personnel de la FECPA. Le montant de la garantie sera réduit à mesure que le taux de couverture de la CPCN augmente.

Chiffres-clés ressortant du rapport annuel 2020 de la CPCN (connus lors de l'établissement des comptes)

Taux de couverture selon art. 72a LPP	31.12.2020	31.12.2019	Evolution
Engagement de prévoyance	6'708'634'411.90	6'554'160'292.45	154'474'119.45
Fortune disponible selon art. 72a LPP (actifs - passifs non actuariels)	4'266'691'485.97	4'011'146'098.98	255'545'386.99
Découvert selon art. 72a LPP	2'441'942'925.93	2'543'014'193.47	-101'071'267.54
Taux de couverture selon art. 72a LPP	63.60%	61.20%	+2.40 pt

j) Dettes financières à court terme

	2020	2021
Banque Cantonale Neuchâteloise	2'700'000.00	2'500'000.00
Dont trésorerie négative Le Temps Présent		130'332.00
Crédit Suisse	1'168'000.00	968'000.00

L'administration FECPA gère l'avance à terme fixe qui est répartie selon les besoins en trésorerie des institutions. La limite des ATF est de CHF 3'000'000.-.

Une ATF a été contractée auprès du Crédit Suisse par la fondation pour le financement de la CPCN.

k) Provisions

	2020	2021
Provisions	287'163.00	242'225.00
Total Provisions	287'163.00	242'225.00

La provision prévoyance ne a été utilisée en début d'année 2019 afin de couvrir la recapitalisation de 2019 et le changement de primauté de prestations à cotisations. Elle est supprimée du tableau ci-dessus.

I) Dettes hypothécaires

	Echéance	2020	2021
Dettes hypothécaires	Deux à cinq ans	17'776'296.00	17'612'043.00
Dettes hypothécaires		5'155'000.00	5'130'000.00
Total Dettes hypothécaires		22'931'296.00	22'742'043.00

Malgré les amortissements des dettes hypothécaires consenties en 2021, le total reste presque identique avec l'intégration des comptes du Home Le Temps Présent.

m) Fonds affectés

Nom du Fonds	31.12.2020	Utilisation	Attribution	31.12.2021
Donations et legs (*)	1'348'468.00	24'804.00	30'760.00	1'354'424.00
Fonds en faveur du personnel	52'470.00	1'395.00	10'024.00	61'099.00
Fonds d'animation	23'022.00	21'142.00	19'966.00	21'846.00
Total des Fonds affectés	1'423'960.00	47'341.00	60'750.00	1'437'368.00

(*) avec dons au 1.1.2021 de Temps Présent

n) Résultat hors exploitation

Résultat immobilier

Le résultat immobilier comprend les loyers encaissés et les charges liées aux immeubles de rendement.

Résultat hors exploitation

Les exploitations des cafétérias sont dès le 1er janvier 2021 intégrées dans les comptes de l'exploitation principale. Les pertes hors exploitation 2020 de CHF 196'744.00 correspondent bien aux pertes des cafétérias. Le résultat des cafétérias en 2021 est présenté dans les comptabilités analytiques cantonales et fédérales. Dès 2021, les montants des subventions ou corrections de subventions des années précédentes sont maintenant comptabilisées dans ce résultat hors exploitation.

o) Autres informations

Reconnaissance des coûts Covid-19 par l'Etat de Neuchâtel

Début 2021, le Grand Conseil a validé une enveloppe de CHF 59.4 millions pour le subventionnement extraordinaire des partenaires de l'État dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Cette enveloppe est destinée à dédommager les partenaires au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'État pour l'exercice 2020, pour les hausses de charges et les pertes de recettes subies en 2020 et directement liées à la crise sanitaire et économique. La FECPA a bénéficié d'une couverture des frais COVID dans certaines institutions seulement, un des critères étant que les comptes de l'institution devaient être déficitaires. La subvention 2020 touchée en fin 2021 a donc été calibrée aux montants des déficits présentés.

Les différentes périodes durant lesquelles la COVID a à nouveau perturbé la gestion des institutions en 2021 ont également eu un impact important sur les résultats des institutions.

Sur la base des principes de subventionnement 2020, les frais COVID ont été calculés uniquement pour les institutions présentant des déficits. Seules les institutions Les Charmettes, L'Ermitage et Le Temps Présent seront concernées par une éventuelle prise charge des coûts.

Frais et manques recettes 2021 dus à la COVID – institutions bénéficiaires ou déficitaires

Arbres	Les Charmettes	L'Ermitage	Les Logis du Clos	La Sombaille	Le Temps Présent
220'076.40	378'743.60	94'981.75	21'258.45	42'456.95	264'904.81

Indemnités du Conseil de fondation, du comité directeur et des organes dirigeants

Les membres du Conseil de fondation reçoivent des indemnités de séance basées sur celles du Grand Conseil neuchâtelois. Le comité directeur de la FECPA, composé de trois personnes, est professionnel et est rémunéré sur la base d'un taux horaire. Son activité représente environ pour 2021 un 61% de temps de travail.

Le total des indemnités versées au Conseil de fondation et au comité directeur s'élève à CHF 113'825.05 (2020 : CHF 106'734.60).

La rémunération des organes dirigeants s'élève à CHF 994'537.00 (2020 : CHF 946'630.65). Comme en 2020 pour le salaire de la direction du Home de l'Ermitage, en 2021, le salaire de la direction du Home Le Temps Présent vient en augmentation et des indemnités pertes de gain pour la direction de l'administration FECPA viennent en diminution des salaires bruts.

Confirmation du nombre d'employé·e·s à plein temps

La moyenne annuelle du nombre d'employé·e·s à plein temps est de 388.76, elle dépasse donc les 250 durant les exercices 2021 et 2020.

Exonération d'impôt

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est au bénéfice d'une exonération fiscale, portant sur l'impôt communal, cantonal et fédéral en vertu des buts de la Fondation. Elle est également exonérée des droits de succession.

Gestion des risques financiers

Les risques financiers sont analysés de manière régulière à travers le système de contrôle interne. Les contrôles sont en place afin d'éliminer les risques majeurs de l'organisation.

Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires versés à l'organe de révision en 2021 (au titre de la révision des comptes 2020) s'élèvent à CHF 76'494.45. Il n'y a pas eu d'autres prestations de l'organe de révision.

16. Dons reçus en 2021 par les 7 institutions de la FECPA

Home médicalisé Les Arbres

Schoch Dominique, La Chaux-de-Fonds
Marchetti Vera, La Chaux-de-Fonds
En mémoire de M. Ernest Panissod
Don en mémoire de Mme Antonia Aeschlimann
Don en mémoire de M. René Scheidegger
Don en mémoire de M. Frédy Fröhlicher
Don en mémoire de M. Francis Rawyler
Don en mémoire de M. René Bourquin

Home médicalisé Les Charmettes

Don en mémoire de Mme Olive Von Allmen
Don en mémoire de M. Michel Nussbaum
Don en mémoire de Mme Ruth Zihlamm
Don en mémoire de Mme Eliane Gysin
Don en mémoire de M. Roger Bachmann
Don en mémoire de M. André Monnard
Don en mémoire de M. Alfred Oberbeck
Don en mémoire de M. Robert Loup

Home médicalisé Le Clos

Don en mémoire de Mme Suzanne Béguin
Don en mémoire de Mme Mireille Monnin
Don famille Marcelle Neuhaus, Neuchâtel
Mme Jeannette Hochuli, Neuchâtel

Home de l'Ermitage

Don famille Blaser
Don famille Spielmann
Don famille Vulliens

Home médicalisé La Sombaille

Dons M. René Ferner, La Chaux-de-Fonds
Dons famille M. Souvlakis, La Chaux-de-Fonds
Dons famille Mme Irène Roth, La Chaux-de-Fonds
Don en mémoire de Mme Solange Zaugg
Dons en mémoire de Mme Edmée Fornachon
Dons en mémoire de Mme Johanna Geiser
Dons en mémoire de M. Pierre Racine
Pompes funèbres Guntert, La Chaux-de-Fonds
Dons en mémoire de M. Novotny
Dons en mémoire de Mme Nelly Weber
Dons en mémoire de Mme Rosa Favre-Dit-Jeanfavre
Dons en mémoire de Mme Thérèse Trolliet
Dons en mémoire de Mme Francine Kimball
Dons en mémoire de M. René Robert-Grandpierre
Dons en mémoire de M. Bernard Tripet
Dons en mémoire de M. Charles Erard
Dons en mémoire de Mme Clotilde Vuilleumier



Les directions des sept institutions FECPA profitent de ce rapport pour remercier chaleureusement tous les nombreux donatrices et donateurs de don en espèces ou en nature, ainsi que les fondations Hatt Bucher, Vielle-Dirking et Haldimann l'Hardy.

17. Rapport de l'organe de révision



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T +41 (0)32 722 19 19
F +41 (0)32 722 19 20
info@fdmc.ch
www.fdmc.ch

1

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), Neuchâtel

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux statuts.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Université 4
1205 Genève



SWISSCO.ch



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

2

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 31 mai 2022
SCH/sco

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA

 Signature électronique authentifiée



Virginie Perrinjaquet
expert-réviseur agréée

 Signature électronique authentifiée



David Marchand
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Université 4
1205 Genève

 EXPERT
SUISSE  swisco.ch

18. Abréviations et acronymes

AELE	Association européenne de libre-échange
AROSS	Association Orientation Réseau Santé Social
ASA	Aide en soins et accompagnement
ATF	Avance à terme fixe
AVQ	Activités de la vie quotidienne
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
ANEMPA	Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées
ASSC	Assistant·e en soins et santé communautaire
As-So	Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse Occidentale
BCN	Banque cantonale neuchâteloise
BPHR	Guide des bonnes pratiques dans l'hôtellerie et la restauration - nouvelle législation sur les denrées alimentaires et l'hygiène
CAS	Certificat d'études avancées (Certificate of Advanced Studies)
CCT Santé 21 ou CCT	Convention collective de travail pour tout le personnel des milieux de la santé
CFC	Certificat fédéral de capacité
CIGES	Centre d'information, de gestion et d'économie de santé
CNP	Centre neuchâtelois de psychiatrie
CSB	Communication au sujet du bénéficiaire
CURAVIVA	Association des homes et institutions sociales suisse
DIES	Directive sur les infrastructures d'établissements spécialisés
DRI	Dossier résident·e informatisé
DFS	Département des finances et de la santé
ECAP	Etablissement cantonal d'assurance et de prévention
EMS	Établissements médico-sociaux
EPT	Équivalent plein temps
ES	Ecole spécialisée
FFPP	Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels
GED	Gestion électronique des documents
HEG	Haute école de gestion
HEM	Haute école de musique
HES	Haute école spécialisée
ICUS	Infirmier·ère-chef·fe d'une unité de soins
ISO	International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)
LAA	Loi fédérale sur l'assurance-accident
LCFPub	Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel
LiMA	Liste des moyens et appareils
LPP	Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle
MPC	Maturité professionnelle commerciale
MSST	Appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail
NOMAD	Neuchâtel Organise le Maintien à Domicile

OFS	Office fédérale des statistiques
OFSP	Office fédérale de la santé publique
OIBT	Ordonnance sur les installations électriques à basse tension
OP	Office des poursuites
PCI	Prévention et contrôle de l'infection
PEP	Logiciel de planification des horaires de travail
PGM	Perte de gain maladie
PIJ	Pharmacie Interjurassienne
PLAISIR	Planification informatisée des soins infirmiers requis
PMS	Planification médico-sociale
PREMALPA	Prévention de la maltraitance chez la personne âgée
RASI	Règlement sur l'autorisation d'exploitation et la surveillance des institutions
RECIF	Centre de rencontres et d'échanges interculturels pour femmes
RFV	Réserve de fluctuation de valeurs
RLFinES	Règlement d'exécution de la loi sur le financement des EMS
RH	Ressources humaines
RHNe	Réseau hospitalier neuchâtelois
RHT	Réduction d'horaire de travail
SA	Société anonyme
SCPD	Symptômes psychiques et comportementaux liés à la démence
SEPEC	Services d'expertise en psychogériatrie enseignement et consultation
Sàrl	Société à responsabilité limitée
SCI	Système de contrôle interne
SCSP	Service cantonal de la Santé publique
SIEMS	Système d'Information pour Etablissements Médicalisés ou de Soins
SIEN	Service informatique de l'Entité neuchâteloise
SMART	Moyen mémotechnique permettant de décrire les objectifs – Spécifique – Mesurable – Acceptable – Réaliste – Temporellement défini
SMQ	Système de management de la Qualité
SOHO	Socio-hôtelier
Swiss GAAP RPC	Swiss Generally Accepted Accounting Principles ou Recommandation pour la Présentation des Comptes
TARMed	Tarif suisse des prestations médicales
UE	Union européenne

19. Nos adresses

Home médicalisé Les Arbres
Rue de la Prévoyance 72
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 55 55
Fax 032 967 55 56
Home.lesArbres@ne.ch
CP 23-4738-5



Home médicalisé Les Charmettes
Rue des Charmettes 8
2000 Neuchâtel
Tél. 032 732 91 91
Fax 032 732 91 14
Home.lesCharmettes@ne.ch
CP 20-451-5



Home médicalisé Le Clos
Rue du Clos-de-Serrières 93
2000 Neuchâtel
Tél. 032 732 12 00
Fax 032 732 12 50
Home.leclos@ne.ch
CP 20-3850-5



Le Logis
Grand Rue 25
2056 Dombresson
Tél. 032 854 08 54
Fax 032 854 08 51
pension.lelogis@ne.ch
CP 20-4816-2



Home de l'Ermitage
Pertuis-du-Sault 18
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 11 11
Fax 032 727 11 14
Home.Ermitage@ne.ch
CP 20-1210-1



EMS La Sombaille
Rue des 22-Cantons 2 / CP 692
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 01 11
Fax 032 967 01 12
Home.Sombaille@ne.ch
CP 23-826-0



Home Le Temps Présent
Rue des Granges 11
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 72 72
Fax 032 967 72 00
temps.present.secretariat@ne.ch
CP 23-5931-2



Administration FECPA
Rue des Charmettes 10
2000 Neuchâtel
Tél. 032 732 91 81
Fax 032 732 91 82
FECPA@ne.ch
CP 20-4354-4



Site internet FECPA
www.fecpa.ch